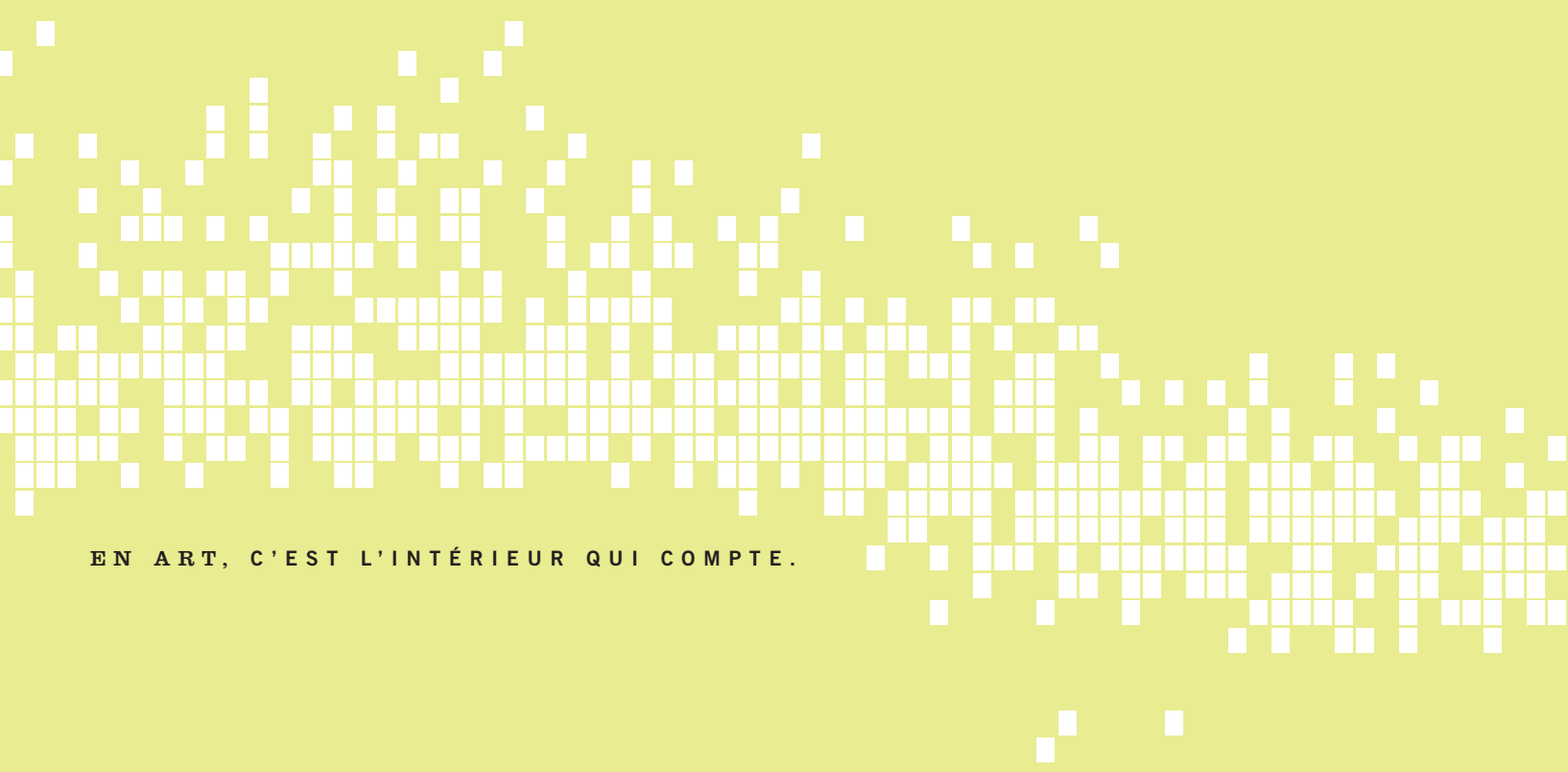


CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA



MANITOBA ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA
YEARS/ANS

07/08 RAPPORT ANNUEL



EN ART, C'EST L'INTÉRIEUR QUI COMPTE.

Lettre au Premier Ministre

525-93 avenue Lombard
Winnipeg (Manitoba)
Canada R3B 3B1
TÉLÉPHONE: 204 945 2237
TÉLÉCOPIEUR: 204 945 5925

Le 15 septembre 2008

Monsieur Gary Doer
PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF

Monsieur le premier ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur le Conseil des arts du Manitoba*, je vous sou mets, au nom de ses membres, le rapport des activités du Conseil correspondant à la période du 1^{ier} avril 2007 au 31 mars 2008.

Veillez recevoir, Monsieur le premier ministre, mes salutations distinguées.



LA PRÉSIDENTE

Judith Flynn





Table de Matières

3 - 4	Rapport de la présidente
4 - 5	Rapport du directeur général
6 - 10	Plan Stratégique 2007–2008
11	Récipiendaire du prix de distinction en arts du Manitoba: Dr Robert Turner
12	Membres du conseil et du personnel
13 - 23	États financiers/Rapports
24 - 48	Liste de subventions

Rapport de la présidente

EN ART, C'EST L'INTÉRIEUR QUI COMPTE.



Notre province est perçue à l'extérieur de notre province comme étant une fourmillière d'art et d'activités culturelles, mais on dit toujours que c'est ce qui loge à l'intérieur qui compte.

Je vous lance donc le défi d'examiner ce qui loge dans les salles de classes, hôpitaux, lieux de travail et communautés. Même si cela ne paraît pas évident, l'art réside partout. Il aide à créer et soutenir des économies robustes, salles de classes respirant la créativité, systèmes progressifs de soins de santé, environnements sociaux cohésifs et mains-d'œuvre dynamiques.

Nous connaissons bien les arguments de qualité de vie militant en faveur des arts et de la culture. À preuve les couvertures glacées de la majorité des brochures vantant le développement économique de virtuellement toute ville et province. S'y trouvent des photos de théâtres, danseurs de ballet et orchestres symphoniques, parce que la culture est un élément essentiel de toute infrastructure civique, provinciale et nationale.

En cours d'année, le sénateur Tommy Banks nous a brossé un tableau de l'économie créative nourrie par les arts et la culture à l'occasion de notre retraite annuelle dont il était l'invité d'honneur. Selon lui, lorsque les industries des arts et de la culture sont vues comme une industrie manufacturière, ce que fait Statistique Canada, elles se classent parmi les grands employeurs du volet manufacturier du secteur industriel au Canada. Ses employeurs ont créés plus de 30 milliards \$ par année en rémunération directe. C'est davantage que ceux du pétrole, du raffinage, du charbon, du caoutchouc, des plastiques et des textiles combinés.

En 2001, Statistique Canada a rapporté que le secteur culturel avait contribué 3,77% du PNB du Canada. Ce chiffre ne semble pas impressionnant jusqu'à ce qu'on le compare à ceux du secteur agricole (1,27%), des télécommunications (2,32%), des mines (1%) ou de la récolte de bois et de la foresterie (0,65%). Cette année-là, 611 000 personnes travaillaient dans le secteur culturel, soit deux fois plus qu'en agriculture et un gros huit fois plus qu'en récolte de bois et foresterie.

Fort d'un budget de 9,5 millions \$, soit 8,13\$ par Manitobain, le CAM contribue à l'épanouissement de notre économie créative. Le nombre de performances, expositions ou publications produites par des organismes qu'il finance s'est établi à 4400 en 2007, avec un auditoire ou des ventes (publications) de 1,4 million. Les organismes financés par le CAM emploient 2300 personnes qui récoltent 21 millions \$ en salaires.

Des arts et de la culture découlent également des avantages moins tangibles. Le «Nous connaissons-nous seulement un peu nous-mêmes, sans les arts?», est un questionnaire éloquent de Gabrielle Roy que reproduit notre coupure de 20\$. Comme les choses changent en quarante ans. Nous ne fermions pas compulsivement nos portes à clef, laissons nos enfants libres comme l'air jusqu'à la pénombre, ne nous déchaussions pas dans les aéroports et la gentillesse d'étrangers faisait chaud au cœur.

Dans l'ère post 9/11, nous avons désespérément besoin de compréhension, acceptation et empathie. Les arts, plus que toute autre activité humaine, reposent sur la mise à contribution de notre imaginaire, cette faculté, disait mémorablement John Stuart Mill, qui permet à un être humain d'entrer dans le monde de la pensée et des sentiments d'autrui.

Il s'ensuit que l'imagination est mère de l'empathie humaine – une tournure d'esprit qui empêche de voir les autres comme de simples objets ou instruments en fonction d'une fin. Cette capacité cruciale de l'être humain est déclenchée et entretenue par l'exposition et la participation aux arts. Une étude récente menée par Hill Strategies Research laisse entendre que ceux qui s'adonnent à des activités artistiques sont de meilleurs voisins, précisément parce que les arts transforment les opinions, effacent les stéréotypes, font estomper l'ignorance, somme toute nous aident à envisager autre chose que notre propre cocon. Les arts nous permettent de voir au-delà des apparences extérieures et des idées préconçues. Ils nous aident à saisir l'intérieur.

Au cours de la devnière année, le CAM a jeté un sérieux coup d'œil aux communautés du Manitoba dans le cadre de ses tournées d'écoute. Des membres du conseil d'administration et du personnel ont rendu visite dans un premier temps aux régions de Parkland, Norman et Eastman. L'objectif était d'être à l'écoute des communautés pour mieux saisir les priorités, buts et aspirations du public manitobain. Les discussions lors de ces tournées ont souvent eu trait à l'impact remarquable des arts sur nos vies. De nombreuses personnes s'intéressent aux questions des forces et tendances économiques actuelles et futures qui jouent sur les économies de l'innovation et de la création. Nous avons été emballés d'être mis au fait des buts et aspirations de ces communautés et de voir à quel point elles ont des affinités pour les arts à de nombreux paliers.

Rapport du directeur général

EN ART, C'EST L'INTÉRIEUR QUI COMPTE.

Ces tournées nous ont bien aidés à mieux orienter le travail du CAM en matière de politiques et de programmation et nous poursuivons cette initiative à travers la province au cours de la prochaine année.

Dans le sillage de ce que nous avons appris, les membres du conseil d'administration ont mandaté le personnel de mettre en œuvre une Initiative du nord avec accent sur l'accès à et une sensibilisation aux programmes du CAM intéressant les artistes et organismes des arts du nord du Manitoba. Nous demeurons également à l'écoute de nos clients franco-manitobains et en 2007/08 le CAM s'est doté d'une politique franco-manitobaine. Elle énonce que les arts et la culture franco-manitobaine doivent être épaulés et célébrés par la province du Manitoba et sont une importante manifestation de la dualité linguistique du Manitoba et du Canada. Le CAM poursuit son examen de la riche identité culturelle de nos artistes franco-manitobains pour veiller à ce qu'ils puissent profiter de services et d'un accès équitables à tous ses programmes.

Comme vous pouvez le constater, il se produit beaucoup de choses au sein du CAM, de notre province et de nos communautés. Les arts étoffent notre province et les gens qui y résident. Au fil des pages de ce rapport annuel, je vous en joins de ne pas vous arrêter à la surface et d'y trouver ce qui fait la grandeur du Manitoba.



Dr Judith Flynn
LA PRÉSIDENTE



Le conseil d'administration du Conseil des arts du Manitoba, dans le cadre de l'examen de son dernier Plan Stratégique et de l'entérinement d'un nouveau plan pour 2007/10, a mis au défi ses membres comme le personnel du MAC de faire de l'introspection organisationnelle pour prendre le pouls de nos hypothèses touchant aux arts, structures financières et organisationnelles que nous créons ou appuyons, comportements qui en découlent et politiques qui sous-tendent ces hypothèses et structures. Tout ceci doit être scruté en fonction de la valeur que le public attribue aux arts, comment cette valeur se développe au Manitoba et ce qu'on fait pour qu'elle perdure.

À l'approche du 40^e anniversaire comme tel de l'octroi de ses premières subventions en 1969, le CAM a entrepris en 2007/08 un examen des structures et hypothèses sous-tendant les arts dans des communautés à travers le Manitoba... soit avec nos Tournées d'écoute (décrites dans le rapport de la présidente). Cette initiative a aussi abouti sur un examen de nos structures, opérations et programmes, y compris:

- Réorganisation de la structure de gestion pour mieux subvenir aux besoins du CAM en créant deux postes de directeur adjoint – celui des programmes de subventions et celui de la politique, de la planification et des partenariats. Deux manitobains d'expérience en administration de subventions, eux-mêmes artistes professionnels, ont été embauchés: David Scott (programmes de subventions) et Pat Sanders (politique, planification et partenariats). Pat est également consultante de programme en arts littéraires et édition. Ces deux postes relèvent directement du directeur général quant aux enjeux stratégiques et au développement et de l'évaluation des politiques et programmes.
- Ajout en cours d'année de deux nouvelles consultantes de grande expérience issues de la communauté professionnelle des arts: Martine Friesen, en qualité de consultante en théâtre et tournées, et Cathleen Enns, en qualité de consultante de musique et danse. Ceci a permis à Susan Israel, de quitter ses fonctions en théâtre et tournées, pour se consacrer à l'éducation en arts (comme directrice de l'éducation en arts) pratiquement à temps plein pendant la deuxième moitié de l'année. Cet engagement envers l'éducation en arts a compris les premières étapes de l'intégration des programmes de GénieArts Manitoba au système du CAM de livraison des

programmes. Lisa Desilets, la coordonnatrice de GénieArts est devenue membre de la section de l'éducation en arts.

- À la fin de l'année, il était prévu que nous embaucherions un consultant à plein temps en arts autochtones au cours de l'été 2008.
- Poursuite par les consultants de leur examen général de toutes les directives des programmes pour s'assurer de leur uniformité et clarté.
- Engagement du conseil d'administration envers les communautés rurales et du nord du Manitoba, ce qui s'est traduit à l'automne 2007 par la directive de poursuivre activement le travail déjà accompli dans le nord et d'élaborer un ensemble d'initiatives destinées à subvenir aux besoins réels et exigeants de ces communautés. À cette fin, Kristen Pauch-Nolin, consultante en arts communautaires, et la conseillère Barbara Neponak ont entrepris une série de rencontres communautaires à Le Pas, Flin Flon, Cranberry Portage, Leaf Rapids, Thompson et Churchill. Leurs recommandations ont sous-tendu les nouvelles initiatives nordiques du CAM pour 2009/10 dans le sillage de plusieurs années de travail partout dans le nord.
- En 2007/08, le CAM a également posé un geste d'envergure en se procurant un nouveau système de gestion des subventions, le système AIMS de Quest Computing, une firme de Dublin, en Irlande. Il lui permettra de disposer d'un programme de gestion des subventions en fonction de ses procédures et des exigences comptables, programme modifiable et perfectible au fil des événements et de la croissance. En bout de course, le dépôt des demandes de financement du CAM pourra être fait en direct par tous les demandeurs. En parallèle, le CAM s'est engagé auprès de la Base de données sur l'art canadien des arts, une initiative pancanadienne du Conseil des arts du Canada et d'agences provinciales de mise sur pied et d'utilisation d'une base de données financières et statistiques commune. Cette base permettra aux organismes s'adressant à deux ou trois paliers de gouvernement d'entrer leur date de demande une seule fois auprès de chaque agence à même de consulter des renseignements aux fins d'étude de demandes de subvention. Cette base permettra également de faire des recherches fondées sur des données et tendances nationales dans tous les arts, une ressource dont le pays a grandement besoin.
- Dans le cadre du programme de consultations et d'intéressement du public à travers la province, la directrice des communications, Darla Gauthier, et l'adjointe de direction, Nora Heitmann, ont déployé leurs ailes en coordonnant et gérant des activités et des tournées. Elles ont vu à ce que les membres du conseil d'administration tissent des liens avec artistes, politiciens, enseignants et gestionnaires scolaires, conseils des arts, gestionnaires des loisirs de chaque communauté visitée, ce qui s'est traduit par des résultats avantageant tous les gens concernés. Les plans de poursuite des tournées d'écoute tant à Winnipeg que dans le reste de la province ont déjà été arrêtés.
- Le service des communications a également assuré la coordination de célébrations en cascade d'un nombre étonnant d'organismes manitobains fêtant leur 25e, 30e, 40e ou 50e anniversaire, chacun d'eux souligné par des messages de félicitations du CAM dans des publications pertinentes en cours d'année. Le CAM a également retenu les services d'un consultant, M. Jerry Yoshitomi, pour animer des ateliers 'Engage Now' à l'intention du personnel de marketing et de développement d'organismes, ainsi que des membres de leurs conseils d'administration.

Cette introspection se poursuit avec le personnel et les membres du conseil d'administration dans l'esprit de leur engagement à apprendre, poursuivre leur travail fort des assises extraordinaires construites au cours des 40 dernières années, élaborer de nouveaux partenariats à tous les paliers des communautés manitobaines et tisser des liens entre les artistes et les organismes des arts, d'une part, et les industries culturelles, entreprises, bénévoles des arts, clientèles, commanditaires et donateurs, d'autre part. C'est grâce à ce processus évolutif que l'on encourage, reconnaît et célèbre la valeur que le public attribue aux arts.

Je félicite tant le conseil d'administration d'avoir la vision et l'énergie de veiller à ce que les arts s'intègrent à la vie des Manitobains que le personnel qui sait appuyer ces efforts et contribuer à de nombreux titres à l'atteinte de nos objectifs année après année.



Douglas Riske
DIRECTEUR GÉNÉRAL

1 Objectif



Le Conseil des arts du Manitoba verra à...

reconnaître et encourager l'excellence, la créativité et l'innovation artistique.

DÉMARCHES 2007-2008

1.1 Le secteur des arts professionnels au Manitoba est dynamique et innovateur.

- 1.1.1 Les structures subventionnelles du CAM répondent de fait aux pratiques d'innovation, collaboration et expérimentation des artistes.
- Poursuite de l'adaptation aux recommandations de l'Examen du soutien accordé aux artistes du MB.
 - Ajout du Programme Multi-Arts pour tenir compte de la croissance des collaborations entre disciplines.
 - Engagement d'artistes émergents/jeunes en partenariat avec les conseils des arts du Canada et de Winnipeg.
- 1.1.2 Le CAM encourage l'interaction entre les artistes du Manitoba et les organismes professionnels des arts.
- Le programme de lecture par des auteurs, en partenariat avec la guilde des auteurs, poursuit son oeuvre auprès d'artistes, de l'organisme et de la communauté.
 - Les subventions de commande et de développement continuent à subvenir aux besoins d'artistes et d'organismes.
 - Les évaluations de financement d'organismes comprennent le nombre d'artistes manitobains concernés/embauchés.
- 1.1.3 Le CAM offre une vaste gamme de programmes qui répondent à la diversité de la pratique artistique au Manitoba.
- Le CAM a donné davantage de profil aux diverses pratiques artistiques qu'ils soutiennent MAC.
 - Les programmes d'accès ont permis à des artistes amateurs d'être appuyés/encouragés à travailler avec des artistes professionnels.
 - Le CAM a poursuivi l'évaluation de ses programmes avec accent sur la diversité.

1.2 Les organismes des arts du Manitoba sont robustes et viables.

- 1.2.1 Le CAM offre aux organismes des arts un meilleur accès à une formation en marketing, intéressement des auditoires, gestion, gouvernance et planification.
- Il faut davantage du dialogue avec les organismes pour identifier les ressources requises pour leur perfectionnement et/ou croissance.

- Nouveau volet des subventions de développement professionnel et de voyage au projet de voyage ou de perfectionnement professionnel à l'intention des administrateurs des arts.
- Le CAM a parrainé des ateliers de marketing et de développement animés par Jerry Yoshitomi, un conseiller auprès des grands organismes des arts.

1.2.2 Le CAM offre des ressources ciblées et des opportunités pour aider des organismes des arts de toutes tailles et disciplines à viser l'excellence, la créativité et l'innovation artistiques.

- Lancement du Programme des opportunités spéciales pour tenir compte de ce que les autres programmes ne couvrent pas.

1.3 Les artistes, à titre individuel, vivent des carrières satisfaisantes et viables.

1.3.1 Le CAM offre des ressources ciblées et des opportunités pour aider des artistes, peu importe leur palier de carrière, à viser l'excellence artistique.

- Tenue de rencontres d'information partout dans la communauté à l'intention d'artistes émergents.
- Les organismes d'arts visuels financés par le CAM doivent respecter les barèmes minime du CARFAC.
- Le Programme de stages en résidence accueille régulièrement des artistes à toutes étapes de carrière.

1.3.2 Le CAM fournit des programmes et services d'une façon qui reflète l'Examen du soutien accordé aux artistes du Manitoba.

- Le processus du CAM d'évaluation par des pairs est l'objet de raffinements à la lumière de l'Examen de soutien aux artistes.

1.3.3 Le CAM offre des ressources à l'appui d'une palette d'occasions de formation et de perfectionnement professionnel au Manitoba et ailleurs.

- Le Programme de perfectionnement professionnel des artistes du Programme des artistes à l'École a vécu sa deuxième année.
- Le programme de développement professionnel et voyage est de plus en plus couru.

1.3.4 L'accès aux programmes du CAM est à la portée des artistes peu importe leur situation géographique.

- Le Conseil et le personnel ont tenu davantage de rencontres et de rapports avec des communautés dans toute la province.

2 Objectif

Le Conseil des arts du Manitoba verra à...

être un leader dans la communauté des arts et promouvoir leurs place des arts au coeur de la vie communautaire.

DÉMARCHES 2007-2008

2.1 Les intervenants en matière de politique officielle tiennent compte de la valeur publique des arts dans leurs prises de décisions d'orientation.

- 2.1.1 Consulter les Manitobains et leurs communautés pour mieux cerner leurs attentes des arts.
- Le Conseil et le personnel ont entrepris un projet de Tournées d'écoute lors de visites à Dauphin, Onanole, Neepawa et Thompson.
 - Communications communautaires au besoin avec des groupes ou avec des artistes et organismes.
 - Inclusion dans le programme de Partenariat pour les arts du Manitoba de consultations directes avec le personnel et le conseil d'administration des organismes invités à participer au programme.
 - L'Examen du soutien apporté aux artistes du Manitoba a poursuivi son rôle en matière des intérêts et des préoccupations des artistes du Manitoba.
 - La consultation 'Dialogue' avec les jeunes en partenariat avec le Conseil des arts du Canada et le Conseil des arts de Winnipeg a contribué une perspective sur les besoins et aspirations des jeunes artistes.

2.2 L'appui aux arts dans la communauté se manifeste par un fort niveau de participation, assistance, bénévolat et gérance.

- 2.2.1 Le CAM dispose d'un comité transorganisationnel formé de membres des conseils d'organismes et de bénévoles.
- Le CAM prévoit rassembler divers partenaires communautaires pour explorer des questions de coopération et de soutien.
- 2.2.2 Être un catalyseur et un leader en matière de constitution de partenariats régionaux, nationaux et internationaux.
- La participation du personnel aux rencontres de perfectionnement professionnel de l'Organisme public de soutien aux arts du Canada a permis d'établir des liens entre les constatations du CAM et la perspective nationale sur la discipline et la communauté.
- 2.2.3 Développer des propositions de politique provinciale des arts à la lumière de nos consultations.
- Développement par le CAM de plans pour embaucher une personne de formation et expérience en conception et mise en oeuvre de politiques pour poursuivre le travail de l'ancien conseiller en politiques.

2.3 Les Manitobains sont au courant des importantes contributions des artistes et organismes des arts dans la province

- 2.3.1 Amasser et partager des histoires de réussites sur des façons par lesquelles les arts ont touché la vie de gens.
- Dans le sillage des ateliers de marketing et de développement animés par Yoshitomi, le CAM a cherché, avec des organismes intéressés, à monter sur le web des témoignages de membres des auditoires.
 - Présentations publiques offertes à Deep Bay dans le parc national Riding Mountain afin de tisser des liens entre les artistes, leur travail et le grand public.
- 2.3.2 Célébrer les réussites de nos artistes régionalement et nationalement.
- Réception publique du Prix de distinction en arts 2007 au Millenium Centre avec la communauté des arts et le grand public pour rendre hommage à Robert Turner, le récipiendaire du Prix 2007.
 - Placement par le CAM de 20 annonces publicisant son anniversaire dans les programmes d'organismes des arts pour souligner ce jalon important.
 - Communiqués du CAM ciblant des communautés juste avant la venue de participants au programme des Artistes à l'école.

2.4 Pour atteindre ses objectifs, le CAM entretient des partenariats à multiples volets avec de nombreux organismes.

- 2.4.1 Élaborer des partenariats de façon à y intégrer des organismes hors du cadre des arts.
- Poursuite par le CAM de l'élaboration de liens et de partenariats avec divers organismes communautaires et gouvernementaux, dont services des loisirs, conseils de bande, municipalités et agences de santé.
- 2.4.2 Être un catalyseur et leader en regard du développement de partenariats régionaux, nationaux et internationaux.
- En sa qualité de membre des Organismes publics de soutien aux arts du Canada, le CAM a rencontré des membres de la région de l'ouest de l'OPSAC pour coordonner leurs plans et activités.
 - Le CAM a été l'hôte d'une rencontre de la région ouest de l'OPSAC dans le sillage d'une rencontre de son comité national.
 - Participation de membres du personnel à des rencontres OPSAC de développement professionnel tout au long de l'année.
 - Participation par des membres du Conseil du personnel du CAM à des conférences annuelles de réseaux internationaux d'organismes de soutien, dont *National Assembly of State Arts Agencies*, Fédération internationale des conseils des arts et des associations culturelles, et Americans for the Arts.
- Poursuite par le CAM du développement du programme Deep Bay en partenariat avec Parcs Canada.

3 Objectif

Le Conseil des arts du Manitoba verra à...

encourager dans le monde des arts les opportunités reflétant la diversité culturelle et les identités autochtone et franco-manitobaine de la province.

DÉMARCHES 2007-2008

3.1 Le secteur des arts professionnels du Manitoba est diversifié et inclusif

3.1.1 Le CAM adopte des politiques vis-à-vis les arts francophones et communique le rôle-clef des arts francophones au Manitoba.

- Le CAM s'est doté d'une politique franco-manitobaine des arts en juin 2007.

3.1.2 Le CAM adopte une politique des arts à l'endroit des premières nations et communique le rôle-clef des arts autochtones au Manitoba.

- Le CAM a entrepris une évaluation des programmes autochtones et de leur impact par le biais de tournées dans les communautés du nord et de rencontres avec des artistes.
- Le Conseil a planifié la mise sur pied d'un Comité consultatif des arts autochtones comprenant des représentants de toutes les régions de la province.

3.1.3 Le CAM révisé sa politique d'équité et communique le rôle-clef de la communauté artistique diversifiée du Manitoba.

- Le CAM a entrepris la constitution d'un Comité d'éthique pour l'informer sur son orientation et pour évaluer les progrès réalisés.

3.2 Les artistes des diverses communautés du Manitoba ont plein accès aux programmes du CAM.

3.2.1 Le CAM appuie les œuvres d'excellent calibre provenant d'une grande diversité de pratiques et de traditions artistiques.

- Les programmes du CAM (y compris les programmes ciblés) intéressent toutes les pratiques artistiques des communautés du Manitoba.
- Le CAM a rassemblé tous les organismes de soutien des arts de la province des communautés ethnoculturelles pour échanger des renseignements et coordonner leurs efforts.

3.2.2 Le CAM examine les processus de demande, consultait et évaluation avec un accent sur la diversité des pratiques artistiques et apporte des ajustements en conséquence.

- Examen et ajustements constants grâce aux révisions des lignes directrices.

3.2.3 Le CAM offre un accès égal à l'information et aux services dans les deux langues officielles.

- Le CAM a poursuivi sa politique de publication de tous ses documents dans les deux langues officielles et d'offrir ses services dans la langue de préférence des gens.
- Des sessions d'information en français ont été fait dans les communautés et à des établissements francophones – y-inclus St Pierre, St Claude, La Maison des artistes, Collège universitaire de Saint Boniface et le CCFM.

3.2.4 Le CAM se dote de stratégies de communication et de consultation pour des communautés bien circonscrites afin de veiller à ce que l'on soit au fait de ses programmes.

- En développement.

3.3 Les arts professionnels émanant de nombreux types de communautés et de pratiques artistiques sont reconnus, soutenus et appréciés régionalement, nationalement et internationalement.

3.3.1 Le CAM relève le profil des artistes et organismes francophones et autochtones du Manitoba à l'aide d'initiatives promotionnelles ciblées.

- En développement

3.3.2 Le CAM facilite les mises en rapport de sorte que les artistes francophones interagissent davantage avec la francophonie tant au Canada qu'au niveau international.

- Le CAM étudie l'à-propos d'échanges de stages en résidence avec d'autres agences provinciales.

3.3.3 Le CAM facilite les mises en rapport de sorte que les artistes autochtones interagissent davantage avec des premières nations de partout sur la planète.

- Poursuite du programme d'arts autochtones de développement professionnel/voyage pour offrir des occasions de prise de contact et d'interaction.



4 Objectif

Le Conseil des arts du Manitoba verra à...

appuyer toutes les occasions qui offrent aux Manitobains de s'intéresser aux activités artistiques et culturelles.

DÉMARCHES 2007-2008

4.1 Les Manitobains reconnaissent la valeur d'une bonne éducation en arts, dont formation de grande qualité en arts, expériences et implication dans diverses traditions et disciplines.

- 4.1.1 Le CAM étoffe les programmes des Artistes à l'école et de GénieArts en veillant à la diversité des emplacements géographiques et des disciplines, en collaboration avec les organismes d'éducation et de culture de la province.
 - L'ajout d'un poste de directeur de l'éducation en arts accentue la place importante de ce volet de l'éducation dans la programmation du CAM.
 - Début de l'intégration de GénieArts Manitoba dans le processus de financement du CAM.
- 4.1.2 Le CAM recrute et encourage la participation d'artistes ruraux dans les programmes d'artistes à l'école et de GénieArts.
 - Développement par le directeur de l'éducation en arts d'un plan pour étoffer la formation et le perfectionnement professionnel des artistes.
 - Le coordonnateur de GénieArts a aidé au développement du projet en tandem avec des artistes de communautés rurales.
- 4.1.3 Le CAM soutient les artistes oeuvrant en éducation en arts en leur offrant des occasions de perfectionnement professionnel ciblé.
 - Plus de 40 personnes ont participé à la deuxième journée annuelle de perfectionnement professionnel à l'intention d'Artistes dans les écoles.
 - Le CAM a participé au forum national offert par l'OPSAC pour examiner les initiatives au sujet de la "certification" d'artistes travaillant dans des écoles.
- 4.1.4 Le CAM soutient des programmes d'éducation en arts, dont les Artistes à l'école et GénieArts, pour épauler les artistes professionnels en milieu scolaire.
 - Le CAM a continué à militer en faveur des artistes dans les écoles en participant, au provincial comme au national, à des conférences de surintendants et des recherches sur l'éducation en arts.

4.2 Les organismes des arts ont un rôle-clef dans l'éducation en arts à travers la province.

- 4.2.1 Le CAM reconnaît des initiatives d'éducatrices en arts qui ont un impact sur les Manitobains par le biais de ses programmes de soutien opérationnel.
 - Inclusion dans les activités touchant à l'éducation en arts des critères de financement des organismes des arts.
- 4.2.2 Le CAM soutient les initiatives de perfectionnement professionnel à l'intention de ceux qui dirigent l'éducation en arts au sein d'organismes des arts.
 - Inclusion des administrateurs des arts dans le programme de développement professionnel et de voyage du CAM.
- 4.2.3 La programmation de formation des organismes des arts et les programmes de résidence publique du CAM représentent plus effectivement les arts provenant de diverses communautés et traditions.
 - En cours

4.3 Les Manitobains ont accès à des manifestations artistiques fréquentes, diversifiées et de grande qualité.

- 4.3.1 Le CAM entretient des partenariats avec des organismes communautaires à travers la province pour faire la promotion des programmes d'arts dans les écoles et les milieux communautaires.
 - Appui du CAM à Contact Manitoba via le Réseau des arts du Manitoba pour mettre en rapport les artistes dans les écoles et les communautés, ainsi que les artistes en tournée.
- 4.3.2 Le CAM évalue les initiatives provinciales de dissémination des arts auprès des communautés hors-Winnipeg dans le contexte des initiatives des autres parrains financiers des arts.
 - Participation du CAM à un projet de carte des services et de l'accès comme tel aux programmes dans la province à l'instigation des bailleurs de fonds.

5 Objectif



Le Conseil des arts du Manitoba verra à...

gérer les ressources de façon effective, imputable et transparente.

DÉMARCHES 2007 - 2008

5.1 Les services du CAM reflètent nos valeurs de respect, intégrité, consultation et communication

- 5.1.1 Le CAM se dote des ressources humaines voulues pour réaliser ses plans organisationnels.
 - Le CAM a restructuré son système de soutien de gestion et peaufinera les rôles et les relations pour mieux servir la communauté.
- 5.1.2 Le CAM se sert des technologies de l'heure pour améliorer l'accès aux et la qualité des services intéressant ses clients et le grand public.
 - Le CAM a entrepris la mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des subventions visant à améliorer l'efficacité de l'exécution des programmes et augmenter l'accès en ligne des demandeurs à travers la province.
- 5.1.3 Le CAM dispose des systèmes effectifs de développement, livraison et évaluation de programmes.
 - Le CAM a développé deux programmes en cours d'année, l'un amené au niveau de projet-pilote, l'autre rencontrant des dates limites de mise en œuvre.
- 5.1.4 Le CAM dispose d'une méthode d'évaluation équitable, transparente et imputable.
 - Le CAM a poursuivi le raffinement et l'ajustement de ses méthodes d'évaluation par le biais de sondage sur l'évaluation par jury et des vérifications pendant le processus de demande.

5.2 Le CAM est un intendant rigoureux de fonds provinciaux

- 5.2.1 Le CAM équilibre la gestion des frais administratifs et l'octroi des fonds de subvention en fonction des meilleures pratiques connues. Le réglage des systèmes d'exécution a continué à contribuer des efficiences et des résultats effectifs.
- 5.2.2 Le CAM s'est doté de politiques et de procédures d'imputabilité claires qui répondent à ce dont on s'attend d'une agence de la couronne.
 - Le CAM satisfait comme à l'habitude aux exigences imposées à une agence provinciale par le biais d'un processus rigoureux de vérification.

5.3 Le personnel du CAM est hautement motivé, qualifié, dévoué et bien rémunéré

- 5.3.1 Le CAM attire et conserve des professionnels de grand calibre en matière de financement des arts et d'administration.
 - Le CAM a relevé le défi d'attirer des administrateurs d'expérience en matière de subventions, oeuvrant tant dans la province qu'ailleurs au pays, grâce à un processus intensif de recherche et d'entrevues.
- 5.3.2 Le CAM s'est doté de politiques du personnel qui répondent aux meilleures pratiques en matière de ressources humaines.
 - Le CAM a entrepris un examen de ses politiques de ressources humaines et de son régime de rémunération et tenu une série d'ateliers avec le personnel pour explorer des méthodes et styles de travail au niveau des individus et des équipes.

Prix de distinction en arts:

DR ROBERT TURNER

Dr Robert Turner, le plus distingué des compositeurs de musique contemporaine du Manitoba vient de remporter le sixième prix de Distinction en arts du Manitoba du Conseil des arts du Manitoba. D'une valeur de 30 000\$, il est remis annuellement en reconnaissance du degré d'excellence artistique incomparable et de l'envergure exceptionnelle de la carrière d'un artiste professionnel du Manitoba.

Dès sa tendre enfance, Dr Turner a entrepris ses études de piano et a écrit ses premières compositions sans apprentissage formel. Il détient un Baccalauréat en musique de l'université McGill (1943), une maîtrise en musique du Collège George Peabody de l'université Vanderbilt (1950) et un doctorat en musique de l'université McGill (1953). Quoiqu'il ait composé de nombreuses oeuvres pendant ces années, la plus ancienne dont il reconnaisse la paternité est son *String Quartet no 1* composé en 1949. Sa première grande commande lui est parvenue de l'orchestre symphonique de Vancouver et nous a donné l'oeuvre classique canadienne *Opening Night: A Theatre Overture* (1955). Après avoir composé son premier opéra en 1968, il a décidé de consacrer davantage de temps à la composition et a accepté d'être titulaire d'une chaire de musique à l'université du Manitoba. En 1985, il a pris congé de l'enseignement, mais demeure professeur émérite de musique à cette université.

Dr Turner a signé plus de 70 compositions dans tous les genres, d'oeuvres symphoniques et d'orchestre de chambre à des compositions pour opéras, voix et ensembles, y compris trois symphonies, quatre concertos, trois quatuors à cordes et deux opéras. Un grand nombre de ses oeuvres ont été commandées par des organismes nationaux et internationaux de renom, notamment le Conseil du Canada, le Conseil des arts du Manitoba et la CBC.

En reconnaissance de son apport distingué, créatif et innovateur à la musique et à la culture canadienne, il a été décoré de la médaille commémorative à l'occasion du 125^e anniversaire de la Confédération du Canada (1993) et de la médaille du Jubilé d'or de la Reine (2003) et est devenu membre de l'Ordre du Canada (2003).



«Les oeuvres orchestrales du Dr Turner ont été jouées par tous les grands orchestres canadiens et ses oeuvres de musique de chambre et pour solistes ont été entendues nationalement et internationalement, a déclaré Dr Judith Flynn, la présidente du Conseil. Nous sommes particulièrement enchantés de célébrer ce vieux loup des arts et son extraordinaire contribution à la musique canadienne et à plusieurs générations de compositeurs de notre communauté».

Dr Turner vit à Winnipeg avec son épouse Sara. Les récipiendaires du prix de Distinction en arts qui l'ont précédé sont Leslee Silverman (2002), Robert Kroetsch (2003), Grant Guy (2004), Guy Maddin (2005) et Aganetha Dyck (2006).



Membres du conseil et du personnel

MEMBRES DU CONSEIL

Judith Flynn
PRÉSIDENTE, WINNIPEG

Coralie Bryant
VICE-PRÉSIDENTE, WINNIPEG

Cheryl Bear
PREMIÈRE NATION PEGUIS

Keith Bellamy
WINNIPEG

Jan Brancewicz
BRANDON

Liz Coffman
WINNIPEG

Michael Elves
WINNIPEG

Lucien Loiselle
WINNIPEG

Brennan Manoakesik
WINNIPEG

Ivan Moose
GILLAM

Cynthia Rempel-Patrick
STEINBACH

Addie Penner
WINNIPEG

Pam Rebello
WINNIPEG

Dr Lea Stogdale
WINNIPEG

PERSONNEL

GESTION

Douglas Riske
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mary Lou McGurran
DIRECTRICE DES OPÉRATIONS
Jusqu'à janvier 2008

Valerie Shantz
DIRECTRICE DES PROGRAMMES
DE SUBVENTIONS
Jusqu'à décembre 2007

Nora Heitmann
ADJOINTE AU DIRECTEUR

COMMUNICATIONS

Darla Gauthier
DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS



CONSULTANTS DE PROGRAMME

Marian Butler
Arts Visuels, Film et Vidéo

Cathleen Enns
Musique et danse
Depuis janvier 2008

Martine Friesen
Théâtre et tournées
Depuis janvier 2008

Kristen Pauch-Nolin
Liaisons communautaires et à l'accès,
artistes en résidence dans
la communauté et bourses d'études

Danielle Sturk
Danse et musique
Jusqu'à novembre 2007

Joan Thomas
Lettres et éditions

ÉDUCATION ARTISTIQUE

Susan Israel
GÉRANTE

Lisa Desilets
COORDONNATRICE DU PROGRAMME
GénieArts Manitoba

ADMINISTRATION

Joel Crisp
ADMINISTRATOR DES SYSTÈMES

Elly Wittens
ADMINISTRATRICE DE LA COMPTABILITÉ

ADJOINTE ADMINISTRATIVES

Georgie Cromarty
Jusqu'à avril 2007

Linda Eagleton

Debbie Gerard

Valerie Rentz

Geneviève Rosset

RAPPORTS FINANCIERS

Responsabilité de la Direction de Communiquer L'information Financière

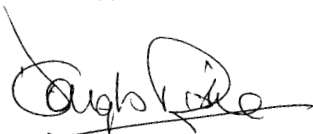
La préparation des états financiers ainsi que d'autres renseignements contenus dans le présent rapport annuel est la responsabilité de la direction du Conseil des Arts du Manitoba.

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus et, le cas échéant, en fonction du bon jugement et des estimations de la direction. Les données financières présentées ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à celles des états financiers.

La direction du Conseil des arts du Manitoba a mis au point et appliqué un système de contrôles comptables internes qui fournit un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des données financières, ainsi qu'à l'exactitude des méthodes de comptabilité et à l'efficacité des mesures de protection de l'actif.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 ont été vérifiés par Magnus & Buffie conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Le rapport des vérificateurs indique la portée de leur vérification ainsi que leur opinion concernant la présentation des données contenues dans les états financiers.

Par l'intermédiaire de son comité des vérifications, des finances et des ressources humaines, le Conseil assume la responsabilité de l'examen et de l'approbation des états financiers et du rapport annuel. Le comité des vérifications, des finances et des ressources humaines fait rapport au Conseil, qui approuve les états financiers et le rapport annuel avant leur publication.



Douglas Riské

DIRECTEUR GÉNÉRAL



Rapport des vérificateurs

Aux membres du Conseil –
Conseil des arts du Manitoba

Nous avons vérifié le bilan du Conseil des arts du Manitoba jusqu'au 31 mars 2008 et les états des recettes et dépenses et les soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2008, ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Magnus et Buffie
COMPTABLES AGRÉÉS

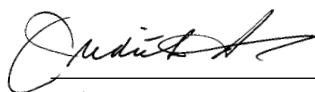
Le 14 mai 2008

Bilan

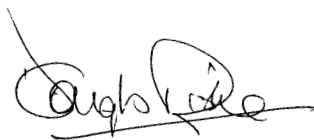
AU 31 MARS 2008

	FONDS SUBVENTIONS ET PROGRAMMES	FONDS PASSERELLES	2008 TOTAL	2007 TOTAL
Actif				
Actif à court terme				
Encaisse et investissements à court terme	531 044\$	0\$	531 044\$	560 689\$
Intérêts créditeurs courus	7 507	0	7 507	14 452
Comptes-clients	35 677	0	35 677	39 217
Frais payés d'avance	9 424	0	9 424	16 823
	583 652\$	0\$	583 652\$	631 181\$
Recouvrable, Province du Manitoba (note 13)	36 000	0	36 000	36 000
Recouvrable, Province du Manitoba	0	200 000	200 000	4 000
Investissements à long terme (note 6)	400 000	0	400 000	400 000
Instruments de musique	104 796	0	104 796	104 796
Oeuvres d'art visuel	329 995	0	329 995	329 995
Immobilisations (note 7)	68 651	0	68 651	75 192
Soldes interfonds	(73 000)	73 000	0	0
Actif Global	1 450 094\$	273 000\$	1 723 094\$	1 581 164\$
Passif et soldes des fonds				
Passif à court terme				
Comptes-fournisseurs et charges à payer	106 608	0	106 608	111 200
Engagements - subventions et programmes	514 337	5 000	519 337	603 597
Subventions comptabilisées d'avance	0	200 000	200 000	0
	620 945	205 000	825 945	714 797
Investissements en instruments et œuvres de musique	434 791	0	434 791	434 791
	1 055 735	205 000	1 260 735	1 149 588
Soldes des fond				
Capital investi en immobilisations	68 651	0	68 651	75 192
Assujettis à des restrictions internes (note 9)	46 000	68 000	114 000	140 000
Sans restrictions	279 707	0	279 707	216 384
	394 358	68 000	462 358	431 576
Engagement envers un bail (note 10)				
TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS	1 450 094\$	273 000\$	1 723 094\$	1 581 164\$

Au nom du Conseil



PRÉSIDENTE



DIRECTEUR GÉNÉRAL

État des recettes et dépenses

AU 31 MARS 2008

	FONDS SUBVENTIONS ET PROGRAMMES	FONDS PASSERELLES	2008 TOTAL	2007 TOTAL
Revenues				
Prov. du Manitoba - Subventions de fonctionnement (note 11)	8 461 400\$	0\$	8 461 400\$	8,411,400\$
Prov. du Manitoba - Fonds passerelles	0	875 000	875 000	875,000
Prov. du Manitoba - Subventions à l'éducation	0	0	0	50,000
Revenu de placement	115 660	0	115 660	114,105
Autres	35 000	0	35 000	39,002
	8 612 060\$	875 000\$	9 487 060\$	9,489,507\$
Dépenses				
ORGANISMES				
<i>Subventions annuelles et de fonctionnement</i>				
Écoles de formation artistique	151 000	0	151 000	151 000
Organismes de services aux artistes	188 000	0	188 000	179 900
Companies de danse	970 000	0	970 000	967 000
Organismes de musique	1 139 500	0	1 139 500	1 170 000
Companies de théâtre	1 615 000	0	1 615 000	1 602 000
Organismes d'arts visuels	813 000	0	813 000	813 000
Éditeurs de livres	262 300	0	262 300	255 500
Éditeurs de périodiques	205 775	0	205 775	207 500
	5 344 575	0	5 344 575	5 345 900
Subventions aux artistes en tournée	319 500	0	319 500	327 500
Subventions pour l'organisation d'activités	294 398	0	294 398	293 781
Subventions d'aide technique	10 259	0	10 259	0
Subventions spéciales	1 000	0	1 000	22 500
Gestion et gouvernance	0	58 030	58 030	70 429
	5 969 732\$	58 030\$	6 027 762\$	6 060 110\$
ARTISTES INDIVIDUELS (SUBVENTIONS)				
Perfectionnement professionnel	262 165	0	262 165	278 090
Création et production	878 783	0	878 783	911 498
Tournées	14 150	0	14 150	30 000
Arts autochtones	0	84 082	84 082	117 642
	1 155 098\$	84 082\$	1 239 180\$	1 337 230\$
DÉVELOPPEMENT DES ARTS				
Stages	340 397	0	340 397	305 667
Prix de distinction en arts	30 000	0	30 000	30 000
Projets spéciaux	11 347	0	11 347	44 192
Opportunités spéciales	123 751	0	123 751	108 296
Liaisons communautaires	0	159 965	159 965	119 636
Initiatives d'éducation artistique	0	20 000	20 000	(5 000)
Subventions GénieArts	0	30 000	30 000	30 000
	505 495\$	209 965\$	715 460\$	632 791\$
	7 630 325	352 077	7 982 402	8 030 131
Mise en œuvre des programmes artistiques (Annexe)	633 133	120 746	753 879	694 794
	8 263 458	472 823	8 736 281	8 724 925
Dépenses administratives (Annexe)	724 917	0	724 917	670 892
	8 988 375	472 823	9 461 198	9 395 817
Annulation d'engagements	(4 920)	0	(4 920)	(16 433)
Dépenses totales	8 983 455\$	472 823\$	9 456 278\$	9 379 384\$
Excédent des revenus (dépenses) pour l'exercice	(371 395)	402 177	30 782	110 123

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

Évolution de la situation des soldes des fonds

AU 31 MARS 2008

	FONDS DES SUBVENTIONS ET PROGRAMMES INVESTIS EN CAPITAL IMMOBILISÉ	GÉNÉRAL (NOTE 7)	PASSERELLES (NOTE 7)	2008 TOTAL	2007 TOTAL
Soldes des fonds, début de l'exercice	75 192\$	293 384\$	63 000\$	431 576\$	321 453\$
Excédent des revenus (dépendances) pour l'exercice	(21 226)	(350 169)	402 177	30 782	110 123
Accroissement des immobilisations	14 685	(14 685)	0	0	0
Transfert interfonds (note 7)	0	397 177	(397 177)	0	0
Soldes des fonds, fin de l'exercice	68 651\$	325 707\$	68 000\$	462 358\$	431 576\$



Notes afférentes aux états financiers

AU 31 MARS 2008

1. Compétence et objectifs

Le Conseil des arts du Manitoba a été créé en 1965 en vertu de la Loi sur le Conseil des arts dans le but «...d'encourager l'étude, l'accessibilité et la réalisation ou l'exécution de travaux d'art». Le Conseil est un organisme de bienfaisance (fondation publique) enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. Sommaire des plus importantes conventions comptables et pratiques de communications

(a) Base de la présentation des états financiers

Ces états financiers sont dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus et correspondent aux conventions comptables énumérées dans les notes afférentes aux états financiers.

(b) Comptabilité par fonds

Les états financiers indiquent les activités des fonds suivants qui relèvent du Conseil :

(i) Fonds des subventions et des programmes

Ce fonds fait état des activités liées aux versements des subventions et à l'administration des programmes dans le cadre des objectifs du Conseil, tel que le prévoit la Loi sur le Conseil des arts.

(ii) Fonds passerelles

Ce fonds a été mis en place en juin 1999 dans le but d'encourager les nouveaux projets en matière de développement et de pratique des arts, d'améliorer l'accès du public aux arts ainsi que les compétences administratives des organisations œuvrant dans le milieu. En outre, le programme a pour objet de favoriser la création de nouveaux partenariats, d'offrir un plus grand nombre de possibilités de perfectionnement professionnel et de participer à l'éducation des spectateurs. L'excédent des recettes par rapport aux dépenses, le cas échéant, est transféré au Fonds des subventions et des programmes. Le montant, déterminé par le Conseil, servira à réaliser des buts et objectifs similaires.

(c) Constatation des produits

Le Conseil a adopté la méthode comptable du report pour les recettes. Les recettes assujetties à des restrictions externes sont reportées et comptabilisées à titre de recettes dans le fonds pertinent pour l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les recettes libres de restrictions et celles avec restrictions internes, sont comptabilisées dans le fonds pertinent lorsque perçues ou à recevoir.

(d) Engagements pour subventions

Les coûts afférents aux subventions et aux engagements à l'égard des programmes sont comptabilisés au chapitre des dépenses lorsque le Conseil les a officiellement approuvés et qu'il s'est engagé à les verser. Les engagements annulés qui figurent dans les états financiers correspondent aux annulations des dépenses de l'exercice précédent.

(e) Immobilisations

Les immobilisations sont indiquées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire d'après la durée de vie estimative:

Mobilier et équipement de bureau	5-10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans

(f) Instruments de musique et oeuvres d'art visuel

Les instruments de musique et les œuvres d'art visuel sont indiqués dans le bilan comme des éléments d'actif au prix coûtant et donnent droit à un crédit de compensation dans les placements en instruments de musique et en œuvres d'art. La collection d'œuvres d'art a été réévaluée en 2005 et a maintenant une valeur marchande de 449 222 \$.

(g) Instruments financiers - identification et calcul

Les frais de transactions sont imputés au titre d'instruments financiers destinés à des fins de vente. La méthode d'amortissement au taux d'intérêt effectif est appliquée à tout coût de transaction découlant d'instruments financiers calculés au coût amorti.

Prêts et comptes-clients, investissements détenus jusqu'à échéance, et autres passifs financiers sont calculés à leur juste valeur marchande et ensuite inscrits à leur coût amorti. Les gains ou pertes provenant de réévaluation, moindre valeur causée par une insuffisance et des ajustements sur change sont inscrits comme revenus nets de la période.

Le Conseil considère recouvrables les prêts et comptes-clients provenant de la province du Manitoba. Le Conseil ne possède ni instruments financiers détenus jusqu'à échéancier ni autres passifs financiers.

Les actifs financiers susceptibles de vente sont initialement et par la suite inscrits à leur juste valeur marchande, sauf pour les instruments qui ne sont pas cotés dans un marché actif et donc inscrits au coûtant. Les gains ou pertes provenant d'une réévaluation sont reconnus comme des biens nets. Les moins-valués pour cause d'insuffisance sont inscrites comme revenus nets de la période. Le Conseil ne possède pas d'instruments financiers du type actifs financiers susceptibles de vente.

Les instruments financiers susceptibles de vente comprennent comptant et investissements à court terme, intérêts courus, comptes-clients, montants à recevoir de la province du Manitoba, investissements à long terme, comptes-fournisseurs et charges à payer et engagements pour subventions et programmes sont inscrits initialement et par la suite à leur juste valeur marchande. Les gains et pertes sur réévaluation sont des revenus nets de la période.

- (i) Utilisation des estimations
Pour dresser les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de certains éléments d'actif et de passif, à la date des états financiers, ainsi que sur certaines recettes et dépenses déclarées pendant l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Adoption de nouvelles normes comptables

Instruments financiers

Le 1er février 2007, le Conseil a adopté prospectivement deux nouvelles normes comptables émises par l'Institut Canadien des comptables agréés (ICCA): Article 3855, Instruments financiers - comptabilisation et évaluation, et Article 3865, Couvertures.

- (a) Instruments financiers - comptabilisation et évaluation
L'article 3855 définit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, passifs financiers et instruments dérivés non financiers. Il exige que les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés, soient comptabilisés au bilan quand l'organisme devient partie prenante de dispositions contractuelles d'un contrat d'instrument financier ou de dérivé non monétaire. Selon cette norme. Tous les instruments financiers doivent être fin comptabilisés à leur juste valeur marchande lors de l'inscription initiale, sauf pour certaines transactions entre apparentés. Les évaluations subséquentes dépendent du classement des instruments financiers.
 - (i) Les actifs financiers détenus à échéance, prêts et comptes-clients et autres instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode d'intérêt effectif. Les gains et pertes sont inclus dans les revenus quand les actifs sortent des livres ou souffrent d'insuffisance, et via le processus d'amortissement.
 - (ii) Les actifs financiers susceptibles de vente sont comptabilisés à leur juste valeur marchande, les gains et pertes étant inclus directement dans les actifs nets, sauf pour les pertes causées par insuffisance.
 - (iii) Les actifs et passifs financiers de type titre de transaction sont comptabilisés à leur juste valeur marchande, les variations de cette valeur devenant des revenus imputés à la catégorie de "valeur marchande par le biais de revenus." Les dérivés sont classés comme juste valeur par le biais de revenus, y compris les dérivés intégrés dans des contrats financiers ou non financiers qui ne sont pas liés à des contrats hôtes

L'application de ces normes n'a pas nécessité d'ajustement dans ces états financiers.

- (b) Couvertures
L'article 3865 définit les critères à respecter pour que la comptabilité des couvertures puisse s'appliquer. Il précise les normes d'identification, désignation, documentation et efficacité des relations de couverture pour les stratégies suivantes de couverture: couvertures de juste valeur, de flux, d'exposition d'un investissement net de monnaie étrangère auto-entretenu. La comptabilité de couverture sert à s'assurer que les gains, pertes, revenus et dépenses provenant de situations de couverture soient imputés aux revenus d'une même période. La comptabilité de couverture est discontinuée prospectivement quand un dérivé ne compte plus comme couverture effective, ou qu'il prend fin ou est vendu, ou en cas de vente ou fin hâtive de l'instrument de couverture. L'organisme ne s'adonnant pas à des stratégies de couverture, il n'y a pas eu lieu d'inscrire dans les revenus de la période des gains, pertes, revenus ou dépenses liés à des instruments de couverture.

4. Modifications futures de comptabilisation

Information à fournir sur le capital et les instruments financiers - information à fournir et présentation.

Le 1er décembre 2006, l'ICCA a émis trois nouvelles normes comptables: article 1535, information à fournir sur le capital, article 3862, Instruments financiers - information à fournir, et article 3863, Instruments financiers - présentation. Ces nouvelles normes s'appliqueront à l'organisme le 1er février 2008.

L'article 1535 demande qu'on précise (i) les objectifs, politiques et façons de gérer le capital; (ii) les données quantitatives quant à ce qui constitue le capital; (iii) la conformité de l'organisme quant aux exigences touchant au capital; et (iv) sinon, les conséquences de cette non conformité.

Les articles 3862 et 2863 remplacent l'article 3861, Instruments financiers - comptabilisation et évaluation, révisant et renforçant les exigences et reportant en aval sans changement ses exigences de présentation. Ces nouveaux articles mettent davantage l'accent sur de l'information quant à la nature et la portée des risques que présentent les instruments financiers et comment l'organisme les gère.

5. Encaisse et placements à court terme

L'encaisse et les placements à court terme comprennent une encaisse de 34,097 \$ (2007 - 57,133 \$) et un investissement à court terme de 496,947 \$ (2007 - 503,556 \$). Cet investissement arrive à maturité le 6 mai 2008, avec rendement de 3,4%.

6. Investissements à long terme

	2008		2007	
	COÛT	MARCHÉ	COÛT	MARCHÉ
Farm Credit Canada (échéance 15 sept. 2009, 3,3%)	100 000\$	100 645\$	0\$	0\$
Golden Credit Card Trust (échéance 15 Oct. 2008, 4,159%)	100 000	102 180	0	0
Manitoba Builder Bonds (échéance 15 juin 2007, 3,8%)	0	0	200 000	204 997
Obligations Manitoba Hydro (échéance 15 juin 2011, 4,2%)	103 000	105 922	100 000	105 736
Billets à moyen terme, échéance reportable et rendement croissant émis par la Banque Royale du Canada (rendement de 3,2 % à 4,25 %, échéance entre septembre 2006 et septembre 2010)	100 000	101 551	100 000	99 972
	403 000\$	410 298\$	400 000\$	410 705\$

Le différence entre les coûts et la valeur marchande n'étant pas significative, le Conseil n'a pas ajusté la valeur comptable des investissements à long terme pour refléter leur valeur marchande.

7. Immobilisations

	2008		2007	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Mobilier et équipement de bureau	129 234\$	76 093\$	53 141\$	65 736\$
Matériel informatique et logiciels	272 211	256 701	15 510	9 456
	401 445\$	332 794\$	68 651\$	75 192\$

8. Œuvres d'arts visuels

Le Conseil des arts du Manitoba a déménagé les œuvres de la Banque des arts visuels à la Art Gallery of Southwestern Manitoba. Le Manitoba Foundation for the Arts a octroyé une subvention au Conseil des arts du Manitoba pour appuyer a Art Gallery of Southwestern Manitoba dans l'entretien, l'entreposage et l'exposition de ces œuvres. Le Conseil et Art Gallery of Southwestern Manitoba sont en train de négocier les paramètres d'une entente sur la banque des arts visuels.

9. Transferts interfonds et soldes des fonds affectés en interne

En 2006, les membres du Conseil ont assujéti 114 000 \$ à des restrictions internes, ainsi:

	SUBVENTIONS & PROGRAMMES	PASSERELLES
Aide technique	10 000\$	
Allocation de fonds de capital	36 000	
Examen du programme passerelles		18 000
Connexions avec le nord		25 000
Programmes de langue française		25 000
	46 000\$	68 000\$

Ces montants assujétiés à des restrictions internes ne peuvent pas être affectés à des buts sans restrictions sans l'approbation des membres du Conseil. De plus, un montant de 397 177 \$ (459 488 \$ en 2009) a été transféré du fonds Passerelles au fonds des subventions et des programmes afin de couvrir les décaissements pour les subventions aux artistes individuels et les subventions de développement artistique.

10. Engagement relatif au contrat de location

Le Conseil a signé, pour ses bureaux, un contrat de location qui vient à échéance le 31 mars 2012. Le loyer annuel de base est de 113 084 \$ en 2008. Selon les prévisions, il demeurera à 113 084 \$ en 2009. Le loyer ne tient pas compte de la clause d'indexation s'appliquant aux taxes, aux primes d'assurance, aux services publics et aux frais d'entretien de l'immeuble.

11. Entente de financement

L'entente de financement conclue avec la Province du Manitoba fixe les conditions générales de financement pour une période de cinq ans, qui s'est terminée le 31 mars 2000. Au cours de la période, le Conseil pouvait conserver un montant de 1 000 000 \$ en produits accumulés. Tout montant supérieur à 1 000 000 \$ à l'exception des fonds exemptés vertu de l'entente de financement, il n'y avait pas de montant à rembourser à la Province. Au 31 mars 2008, le Conseil négociait avec la province du Manitoba les dispositions d'une nouvelle entente de financement.

12. Régime de retraite

Les employés admissibles du Conseil sont inscrits à la Caisse de retraite de la fonction publique du Manitoba. Le Conseil participe sur une base de capitalisation intégrale, et ses cotisations de 13 275 \$ (9 620 \$ en 2007) représentent l'ensemble de ses obligations pour l'exercice.

13. Indemnités de départ

Depuis le 31 mars 1999, le Conseil, à titre d'organisme de la Couronne, est tenu d'inscrire tout élément du passif lié à des indemnités de départ. La Province du Manitoba reconnaît un passif d'ouverture payable depuis le 1er avril 1998 (36 000 \$) aux organismes de la Couronne. Tout changement ultérieur aux indemnités de départ sera la responsabilité du Conseil. Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2008, le Conseil a inscrit un montant de 29 476 \$ (30 254 \$ en 2007). Cette indemnité figure dans les créateurs et charges à payer.

14. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas inclus dans les états financiers, le Conseil ayant déterminé que l'état des flux de trésorerie peut être établi rapidement en consultant les autres états financiers.

15. Dépendance

Une portion importante des recettes totales du Conseil provient de la Province du Manitoba sous la forme d'une subvention de fonctionnement.

16. Instruments financiers

(a) Gestion des risques et activités de couverture

Dans le cours normal de ses activités, un organisme s'expose à divers risques financiers. Le contrôle étroit qu'exerce la direction dans les opérations permet d'identifier les risques et les variances par rapport aux projections. L'organisme ne participe pas significativement à l'utilisation d'instruments financiers pour contrôler ces risques. Il n'est pas engagé dans des transactions de couverture désignées. Les risques financiers et les objectifs de gestion des risques de la direction se présentent ainsi:

(i) Risque au titre de la monnaie étrangère

L'organisme ne dispose pas d'actifs ou de passifs significatifs en devises étrangères.

(ii) Risque au titre du marché

L'organisme n'est pas exposé à des risques marqués sur le marché.

(iii) Risque au titre du crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit au titre des comptes-clients. La direction exerce un contrôle sur ce risque cas par cas et n'est affectée par aucune concentration induite de risque de crédit.

(iv) Risque au titre des liquidités

La direction contrôle ses liquidités et est d'avis qu'il est improbable que l'organisme éprouve des difficultés en matière d'obtention de fonds pour faire face à ses obligations découlant d'instruments financiers.

(v) Risque au titre des taux d'intérêt

L'organisme n'est exposé à aucun risque indu en matière de taux d'intérêt.

(b) Justes valeurs marchandes

Les justes valeurs marchandes des instruments financiers de l'organisme, comprenant encaisse et investissements à court terme, revenus d'intérêts courus, comptes-clients, montants à recevoir de la province du Manitoba investissements à long terme, comptes-fournisseurs et charges à payer, engagements envers subventions et programmes, avoisinent leurs valeurs marchandes. Il n'est pas pratique de déterminer la juste valeur marchande du montant recouvrable de la province du Manitoba à la lumière de ses modalités.

Tableau des Dépenses Administratives

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	FONDS DES SUBVENTIONS ET DES PROGRAMMES	
	2008 TOTAL	2007 TOTAL
Salaires et avantages sociaux	449 820\$	426 854\$
Réunions du Conseil	48 480	56 961
Loyer	55 535	56 024
Amortissement	21 227	26 259
Fournitures de bureau, imprimerie et papeterie	17 584	12 086
Poste, messagerie et téléphone	15 781	15 229
Dépenses et frais de déplacement du personnel	29 129	23 441
Assurance et divers	7 765	7 797
Honoraires professionnels	62 670	29 278
Réparations et entretien de l'équipement	1 926	1 963
Total des dépenses administratives	709 917\$	655 892\$
Autres dépenses administratives (administration de la Banque des arts visuels)	15 000\$	15 000\$
	724 917\$	670 892\$

Tableau de mise en oeuvre des programmes artistique

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	FONDS DES SUBVENTIONS ET PROGRAMMES	FONDS PASSERELLES	2008 TOTAL	2007 TOTAL
Salaires et avantages sociaux	387 058\$	73 918\$	460 976\$	467 526\$
Honoraires et dépenses des jurés	76 881	7 643	84 524	81 448
Loyer	47 495	9 047	56 542	56 750
Communications	45 449	3 040	48 489	41 519
Promotion des arts	36 444	0	36 444	530
Consultations avec la communauté	3 263	13 289	16 552	6 834
Dépenses et frais de déplacement du personnel	8 123	10 650	18 773	8 476
Poste, messagerie et téléphone	6 325	2 835	9 160	9 277
Fournitures de bureau	1 446	324	1 770	1 233
Développement des tournées	20 025	0	20 025	20 393
Divers	624	0	624	808
	633 133\$	120 746 \$	753 879 \$	694 794 \$

Liste des Subventions



Liste des Subventions

7 982 402 \$

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

Subventions aux organismes

5 969 732 \$

Subventions de fonctionnement

5 344 575 \$

Écoles de formation artistique

151 000 \$

Danse

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
2	184 000	2
DATE LIMITE: 15 MARS 2007		

ÉVALUATEUR(S):

Nicole Langevin-Owens, Winnipeg
Tom Stroud, Winnipeg
Sashar Zarif, Thornhill

BÉNÉFICIAIRE(S):

Royal Winnipeg Ballet School 124 000
School of Contemporary Dancers Inc. 27 000

Organismes de services pour les artistes

133 000 \$

Lettre & édition

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
2	164 090	2
DATE LIMITE: 15 MAI, 2007		

BÉNÉFICIAIRE(S):

Manitoba Writers' Guild Inc. 84 000

DATE LIMITE: 1^{ER} DÉCEMBRE, 2007

ÉVALUATEUR(S):

Rhonda Bailey, Lantzville
Rolf Maurer, Vancouver
Stefan Psenak, Gatineau

BÉNÉFICIAIRE(S):

Association of Manitoba Book Publishers Inc. 49 000

Organismes de danse

970 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
5	1 043 500	5
DATE LIMITE: 15 MARS, 2007		

ÉVALUATEUR(S):

Nicole Langevin-Owens, Winnipeg
Tom Stroud, Winnipeg
Sashar Zarif, Thornhill

BÉNÉFICIAIRE(S):

NAfro Dance Productions 22 500
Royal Winnipeg Ballet 755 000
Ruth Cansfield Dance Company Inc. 64 125
TRIP dance company Inc. 28 375
Winnipeg's Contemporary Dancers Inc. 100 000

Organismes de musique

1 139 500 \$

Fonctionnement pluriannuel

1 118 500

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
7	1 201 000	7
DATE LIMITE: 15 MARS 2007		

DEUXIÈME ANNÉE DE FONCTIONNEMENT PLURIANNUELLES

BÉNÉFICIAIRE(S):

GroundSwell 46 000
Manitoba Chamber Orchestra Inc. 108 000
Manitoba Opera Association Inc. 209 000
Winnipeg Chamber Music Society 17 000
Winnipeg Jazz Orchestra Inc. 16 000
Winnipeg Singers 29 000

DATE LIMITE: 15 MARS 2007

PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT PLURIANNUEL

BÉNÉFICIAIRE(S):

Winnipeg Symphony Orchestra Inc. 693 500

Fonctionnement

21 000

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
2	42 000	1
DATE LIMITE: 15 MARS 2007		

ÉVALUATEUR(S):

Wende Bartley, Toronto
Michelle Louise Grégoire, Winnipeg
Andrew MacDonald, Sherbrooke

BÉNÉFICIAIRE(S):

Brandon Chamber Players Inc. 21 000

Organismes de théâtre

1 670 000 \$

Subventions de fonctionnement pluriannuel

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
9	1 935 000	9
DATE LIMITE: 15 MARS 2007		

DEUXIÈME ANNÉE DE FONCTIONNEMENT PLURIANNUEL

BÉNÉFICIAIRE(S):

Le Cercle Molière inc. 170 000
Manitoba Theatre Centre 695 000
Manitoba Theatre for Young People Inc. 230 000
Prairie Theatre Exchange Inc. 340 000

DATE LIMITE: 15 MARS 2007

ÉVALUATEUR(S):

Douglas Arrell, Winnipeg
Susan Ferley, London
Ellen Peterson, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Adhere And Deny Inc.	18 000
Manitoba Association of Playwrights Inc.	55 000
Shakespeare in the Ruins Inc.	59 000
Theatre Projects Manitoba Inc.	48 000
Winnipeg Jewish Theatre Inc.	55 000

Organismes d'arts visuels 813 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
9	957 000	9

DATE LIMITE: 1^{ER} AVRIL 2007

ÉVALUATEUR(S):

Val Klassen, Winnipeg
Francine Perinet, Oakville
Glenn Alteen, Vancouver
Patricia Deadman, Woodstock
William Eakin, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

aceartinc.	85 000
Art Gallery of Southwestern Manitoba	178 000
Manitoba Printmakers' Association	38 000
Mentoring Artists for Women's Art Inc.	68 000
PLATFORM: Centre for Photographic & Digital Arts	48 000
Plug In Inc.	156 000
Urban Shaman Inc.	58 000
Video Pool Inc.	107 000
Winnipeg Film Group Inc.	75 000

Organismes d'édition de livres 262 300 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
9	268 100	9

DATE LIMITE: 1^{ER} DÉCEMBRE 2007

ÉVALUATEUR(S):

Rhonda Bailey, Lantzville
Rolf Maurer, Vancouver
Stefan Psenak, Gatineau

BÉNÉFICIAIRE(S):

Arbeiter Ring Publishing	18 200
Les Éditions des Plaines	28 100
Les Éditions du Blé inc.	30 000
Great Plains Publications Ltd.	26 900
J. Gordon Shillingford Publishing Inc.	40 400

Pemmican Publications Inc.	22 600
Signature Editions	30 500
Turnstone Press Ltd.	35 500
University of Manitoba Press	30 100

Organismes d'éditions de périodiques 205 775 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
3	214 000	3

DATE LIMITE: 15 AVRIL 2007

ÉVALUATEUR(S):

Marlene Cookshaw, Pender Island
Derek Webster, Montréal

BÉNÉFICIAIRE(S):

Arts Manitoba Publications Inc. (Border Crossings)	99 500
Contemporary Verse 2 Inc.	32 775
Prairie Fire Press Inc.	73 500

Subventions d'organisation d'activités et de tournées

625 157 \$

Organisation de concerts 50 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
14	97 746	8
DATE LIMITE: 1 ^{ER} MARS 2007		

JURÉ(S):

Wende Bartley, Toronto
Michelle Louise Grégoire, Winnipeg
Andrew MacDonald, Sherbrooke

BÉNÉFICIAIRE(S):

Camerata Nova	13 000
Janice Finlay	3 700
Jazz Winnipeg Inc.	5 000
Manitoba Conservatory of Music & Art	6 500
Musica Speciale	11 000
Winnipeg Art Gallery	1 800
Winnipeg Classical Guitar Society (The)	4 000
Winnipeg Philharmonic Choir	5 000

Représentations théâtrales 110 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
31	259 280	17
DATE LIMITE: 1 ^{ER} MARS 2007		

ÉVALUATEUR(S):

Susan Ferley, London
Richard Hurst, Winnipeg
Ellen Peterson, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Act Now! Theatre	4 000
Bob Armstrong	3 000
The Cat's Pajamas	4 000
Dry Cold Productions	4 000
Erin McGrath	4 000
The Little Opera Company	8 000
Root Sky Productions	6 100
Theatre Anywhere	4 000
Theatre Dirigible	3 000

DATE LIMITE: 1^{ER} SEPTEMBRE 2007

ÉVALUATEUR(S):

Danny Schur, Winnipeg
John Cartwright, Winnipeg
Geneviève Pelletier, Winnipeg
Brian Quirt, Toronto

BÉNÉFICIAIRE(S):

Der Geist Company	15 000
Dry Cold Productions	12 000
Echo Theatre	4 000
Foolish Wit Productions	10 000
Gilbert & Sullivan Society of Winnipeg	3 000

out of line theatre	10 900
Sarasvati Dramatic Theatre Production & Repertory	5 000
Who Knows Productions	10 000

Aide aux programmes dans les arts visuels 90 384 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
10	221 192	7
DATE LIMITE: 15 AVRIL 2007		

JURÉ(S):

Glenn Alteen, Vancouver
Patricia Deadman, Woodstock
William Eakin, Winnipeg
Val Klassen, Winnipeg
Francine Perinet, Oakville

BÉNÉFICIAIRE(S):

Gallery 1C03	5 000
Gallery III - University of Manitoba School of Art	7 534
Graffiti Art Programming Inc.	10 000
La Maison des artistes visuels francophones Inc.	24 450
Lives of Dogs	18 000
Portage & District Arts Council	1 400
Winnipeg Art Gallery	24 000

Expositions-concours 30 014 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
7	42 330	7
DATE LIMITE: 31 MARS 2008		

BÉNÉFICIAIRE(S):

Arts West Council Inc.	2 109
Council of Manitoba Artisans Inc.	4 000
Dauphin Art Group	4 470
Golden Prairie Arts Council	3 835
Manitoba Crafts Museum and Library	5 000
Manitoba Society of Artists	5 500
Northern Juried Art Show	5 100

Projets des éditeurs de périodiques 14 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
2	14 890	2
DATE LIMITE: 15 AVRIL 2007		

JURÉ(S):

Marlene Cookshaw, Pender Island
Derek Webster, Montréal

BÉNÉFICIAIRE(S):

Herizons	9 500
Mennonite Literary Society (The)	4 500

Subventions d'aide technique 10 259 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
1	1 000	1
DATE LIMITE: 31 MARS 2007		

BÉNÉFICIAIRE(S):

Yoshitomi Event 10 259

Subventions spéciales aux organismes 1 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
2	5 000	2
DATE LIMITE: 31 MARS 2007		

BÉNÉFICIAIRE(S):

École nationale de théâtre du Canada 1 000

Subventions aux organismes en tournée 319 500 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
10	385 500	10
DATE LIMITE: 15 MARS 2007		

Danse

BÉNÉFICIAIRE(S):

Royal Winnipeg Ballet 12 000

Royal Winnipeg Ballet School 10 000

Musique

BÉNÉFICIAIRE(S):

Manitoba Opera Association Inc. 10 000

Winnipeg Chamber Music Society 4 500

Winnipeg Symphony Orchestra Inc. 70 000

Théâtre

BÉNÉFICIAIRE(S):

Manitoba Theatre Centre 55 000

Manitoba Theatre for Young People Inc. 90 000

Prairie Theatre Exchange Inc. 40 000

Shakespeare in the Ruins Inc. 11 000

Le Théâtre du Grand Cercle 17 000

Subventions aux artistes individuels**1 155 098 \$****Perfectionnement professionnel 262 166 \$****Voyages et perfectionnement professionnel 110 166 \$****Danse 14 150 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
15	18 487	15

BÉNÉFICIAIRE(S):

Leslie Crozier	1 500
Jennifer Welsman	1 100
Maritel Centurion	750
Talia Pura	500
Brett Taylor	750
Darren Anderson	1 000
Emily Grizzell	850
Jennifer Essex	1 200
Ruth Baines	500
Tanya Woloshen	750
Lise McMillan	1 500
Katherine McDonald	750
Jolene Bailie	1 500
Natasha Torres-Garner	500
Freya Olafson	1 000

Musique 12 795 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
22	25 186	16

BÉNÉFICIAIRE(S):

Michael Matthews	600
Kurt Tittlemier	845
Connie Gitlin	550
Patricia Daniels	750
Patricia Evans	750
Richard Klassen	650
Marla Aronovitch	475
Heather Laser	475
Danielle Gaudry	750
Diana McIntosh	400
Scott Senior	1 500
Alexander Tselyakov	750
Todd Talbot	1 500
Yuri Hooker	900
Maryanne Rumancik	1 100
Tanya Derksen	800

Théâtre 16 464 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
20	18 574	19

BÉNÉFICIAIRE(S):

Ian Ross	700
Sharon Bajer	1 200
Kent Süss	630
Liesl Lafferty	1 500
Tom Keenan	1 250
Rick Chafe	745
Rob Ring	1 100
Rheal Cenerini	430
Ardith Boxall	660
Carolyn Gray	660
Ian Mozdzen	715
Reid Harrison	1 000
Jon Wynne	440
Bob Armstrong	610
Mia Van Leeuwen	1 199
Allan Sansom	550
Grant Guy	1 500
Robert Herriot	1 050
James Durham	525

Artisans 2 500 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
2	3 000	2

BÉNÉFICIAIRE(S):

Ione Thorkelsson	1 500
Nancy Hall	1 000

Films 11 525 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
11	12 800	11

BÉNÉFICIAIRE(S):

Jeffrey Solyo	1 500
Victoria Prince	1 300
Adam Smoluk	1 000
Carole O'Brien	1 500
Danishka Esterhazy	1 500
Walter Forsberg	590
Laurence Véron	650
Monica Lowe	835
Jaimz Asmundson	650
Judy Slivinski	1 000
Nicole Matiation	1 000

Vidéos 5 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
6	8 100	4

BÉNÉFICIAIRE(S):

Angela Bouras-Somerset	1 500
Noam Gonick	1 500
Elvira Finnigan	1 500
Collin Zipp	500

Arts visuels 35 381 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
42	47 339	36

BÉNÉFICIAIRE(S):

Mia Feuer	800
Richard Holden	1 000
Dominique Rey	1 500
Bev Pike	1 000
Calvin Yarush	1 500
Sheila Spence	1 500
Eduardo Aquino	750
Jacqueline Harris	500
Karen Shanski	750
Ken Gregory	1 500
Steve Matijcio	1 500
Margaret Switala	1 000
Reva Stone	750
Edith Regier	1 000
Amber Andersen	975
Dominika Dratwa	500
Jenny Western	975
Milos Milidrag	1 500
Suzie Smith	815
Jolanta Kieres Sokalska	1 350
Sandra Campbell	525
Juan Zavaleta	1 500
Paul Butler	1 150
Gaétanne Sylvester	650
Cyrus Smith	700
Doug Melnyk	650
Jennifer Woodbury	1 500
Martin Finkenzeller	700
Michael Brown	700
Rob Fordyce	700
Sylvia Matas	700
Veronica Preweda	700
Alan Lacovetsky	541
Shirley Brown	1 500
Manju Lodha	1 500
Liz Garlicki	500

Lettres et édition 12 351 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
21	20 401	16

BÉNÉFICIAIRE(S):

M. Dorene Meyer	1 000
Tom Jokinen	1 500
Katherine Bitney	750
Perry Grosshans	650
Tavia Palmer	550
Jessica Woolford	1 215
Joanne Bristol	646
Petra Reynolds	800
Alexandra Merrill	500
Madeline Coopsammy	750
Andrea von Wichert	374
Karen Emilson	500
Rae Bridgman	500
Charlene Diehl	366
Allan Levine	1 500
James H. Scoles	750

Bourses d'études 99 000 \$**Danse 14 000 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
15	30 000	7

DATE LIMITE: 1^{ER} JUIN 2007

ÉVALUATEUR(S):

Michael Blais, Winnipeg
Patti Caplette, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Arlo Baskier-Nabess	2 000
Christie Martens	2 000
Emma Rose	2 000
Hilary Bergen	2 000
Jessica West	2 000
Paige Lewis	2 000
Robyn Thomson Kacki	2 000

Musique 41 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
31	93 000	13

DATE LIMITE: 1^{ER} JUIN 2007

ÉVALUATEUR(S):

Rodrigo Munoz, Winnipeg
Sid Robinovitch, Winnipeg
Millicent Scarlett, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Amy Rempel	4 000
Benjamin Dietschi	3 000
Borisa Sabljic	3 000
Christina Faye	4 000

Elizabeth Hindemith Hay	3 000
Garrett Hudson	3 000
Ian Hodges	4 000
Jordan Laidlaw	2 000
Michael Park	3 000
Michelle Price	3 000
Nina Zhou	3 000
Paul Kosmac	2 000
Susan McCallum	4 000

Théâtre 8 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
6	10 700	4
DATE LIMITE: 1 ^{ER} JUIN 2007		

ÉVALUATEUR(S):
Robert Metcalfe, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):	
Alexandra Herzog	2 000
Marlene Ginader	2 000
Meghan McNicol	2 000
Simon Bracken	2 000

Films 8 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
4	11 000	3
DATE LIMITE: 1 ^{ER} JUIN 2007		

ÉVALUATEUR(S):
Steve Matijcio, Winnipeg
Valerie Metcalfe, Winnipeg
Santee Moore, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):	
Deidter Stadnyk	2 000
Heidi Phillips	4 000
Nathalie Dupont	2 000

Vidéos 3 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
1	3 000	1
DATE LIMITE: 1 ^{ER} JUIN 2007		

ÉVALUATEUR(S):
Steve Matijcio, Winnipeg
Valerie Metcalfe, Winnipeg
Santee Moore, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):	
Thomas H. Elliott	3 000

Arts visuels 25 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
18	63 450	7
DATE LIMITE: 1 ^{ER} JUIN, 2007		

ÉVALUATEUR(S):
Steve Matijcio, Winnipeg
Valerie Metcalfe, Winnipeg
Santee Moore, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):	
Divya Mehra	4 000
Evin Collis	2 000
Grace Nickel	3 000
Jenny Koslowsky	4 000
Maegan Hill-Carroll	4 000
Mia Feuer	4 000
Simon Hughes	4 000

Lectures par des auteurs manitobains 30 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
1	30 000	1
DATE LIMITE: 15 MAI 2007		

BÉNÉFICIAIRE(S):
Manitoba Writers' Guild Inc. 30 000

Concours et prix 23 000 \$

Musique

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
4	33 250	4
DATE LIMITE: 1 ^{ER} FÉVRIER 2008		

BÉNÉFICIAIRE(S):	
Associated Manitoba Arts Festivals	3 600
Canadian Music Competitions	4 400
Eckhardt-Gramatté Music Competition	12 000
Manitoba Band Association Inc.	3 000

Commandes et développement 178 925 \$**Création en danse – artistes individuels 55 000 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
10	126 650	6
DATE LIMITE: 1 ^{ER} MARS 2007		

JURÉ(S):

Sashar Zarif, Thornhill
Marnie Gladwell, Regina
Nicole Langevin-Owens, Winnipeg
Tom Stroud, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Claire Marchand 10 000
Gaile Petursson-Hiley 7 000
Cuppa Jo Dance 8 000

DATE LIMITE: 1^{ER} SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

Johnny Chang, Winnipeg
Shanta Ponnudurai, Scarborough

BÉNÉFICIAIRE(S):

Jolene Bailie 13 000
Treasure Waddell 13 000
Vanessa Rigaux 4 000

Commandes aux compositeurs & développement 63 925 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
24	155 943	11
DATE LIMITE: 1 ^{ER} MARS 2007		

JURÉ(S):

Wende Bartley, Toronto
Michelle Louise Gregoire, Winnipeg
Andrew MacDonald, Sherbrooke

BÉNÉFICIAIRE(S):

Penderecki String Quartet 6 000
The Clear Lake Chamber Music Festival 6 500
Winnipeg Symphony Orchestra Inc. 12 000
Diana McIntosh 5 725
Roger Admiral 5 625
Shawn Mativetsky 4 150

DATE LIMITE: 1^{ER} SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

Fides Krucker, Toronto
David Larocque, Winnipeg
Lee Pui Ming, Toronto

BÉNÉFICIAIRE(S):

Manitoba Conservatory of Music & Art 6 000
University of Manitoba Singers 2 125
Benjamin N. Reimer 5 000
Gordon Fitzell 3 750
Jim Hiscott 7 050

Commandes aux dramaturges & développement 38 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
7	55 200	6
DATE LIMITE: 1 ^{ER} MARS 2007		

JURÉ(S):

Joseph Aragon, Winnipeg
Grant Guy, Winnipeg
Maureen Hunter, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Deborah Patterson 8 000
Leigh-Anne Kehler 6 000
Sharon Bajer 6 000

DATE LIMITE: 1^{ER} SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

John Cartwright, Winnipeg
Deborah Patterson, Winnipeg
Brian Quirt, Toronto

BÉNÉFICIAIRE(S):

Gerry Atwell 8 000
Gordon Portman 5 000
Mike Bell 5 000

Commandes & perfectionnement pour dramaturges émergents 22 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
19	57 000	8
DATE LIMITE: 1 ^{ER} MARS 2007		

JURÉ(S):

Joseph Aragon, Winnipeg
Grant Guy, Winnipeg
Maureen Hunter, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Devin McCracken 2 000
Jason Neufeld 3 000
Mia Van Leeuwen 2 000
Michael Nathanson 3 000

DATE LIMITE: 1^{ER} SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

John Cartwright, Winnipeg
Deborah Patterson, Winnipeg
Brian Quirt, Toronto

BÉNÉFICIAIRE(S):

Joseph Aragon	3 000
Stephen Furmaniuk	3 000
Talia Pura	3 000
Tricia Cooper	3 000

Subventions aux artisans 50 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
17	124 029	7

DATE LIMITE: 15 SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

Patrick Traer, Saskatoon
Jordan Van Sewell, Winnipeg
Jenny Western, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Alan Lacovetsky	10 000
Aliza Amihude	10 000
Amanda Onchulenko	5 000
Anthony Martin	5 000
Richard Finney	10 000
Roger Aksadjuak Silu	5 000
Teresa Burrows	5 000

Création/production – arts visuels 152 575 \$

Visuel de type A 100 666 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
31	306 540	11

DATE LIMITE: 15 FÉVRIER 2007

JURÉ(S):

Candice Hopkins, Vancouver
Diana Thorneycroft, Winnipeg
Teresa Burrows, Thompson
Edison del Canto, Lethbridge
Steve Gouthro, Brandon

BÉNÉFICIAIRE(S):

Catherine Mattes	10 000
Kevin deForest	9 000
Larry Glawson	7 000
Leah Decter	7 000
Richard Dyck	10 000
Sheila Spence	10 000

DATE LIMITE: 1^{ER} SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

Alison Norlen, Saskatoon
Paul Robles, Winnipeg
Pauline Braun, Winnipeg
Richard Dyck, Winnipeg
Annie Martin, Lethbridge

BÉNÉFICIAIRE(S):

Christine Kirouac	7 666
Joanne Bristol	10 000
Lisa Stinner	10 000
Paul Butler	10 000
Rodney LaTourelle	10 000

Visuel de type B 39 914 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
20	79 914	10

DATE LIMITE: 15 FÉVRIER 2007

JURÉ(S):

Candice Hopkins, Vancouver
Diana Thorneycroft, Winnipeg
Teresa Burrows, Thompson
Edison del Canto, Lethbridge
Steve Gouthro, Brandon

BÉNÉFICIAIRE(S):

Juan Lopezdabdoub	4 000
Kevin Friedrich	4 000
Leslie Newman	4 000
Patrick Treacy	4 000
Victoria Prince	4 000

DATE LIMITE: 1^{ER} SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

Alison Norlen, Saskatoon
Paul Robles, Winnipeg
Pauline Braun, Winnipeg
Richard Dyck, Winnipeg
Annie Martin, Lethbridge

BÉNÉFICIAIRE(S):

Cyrus Smith	3 914
Fay Jelly	4 000
Jill Brooks	4 000
Lisa Wood	4 000
Liz Garlicki	4 000

Visuel de type C 11 995 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
16	31 895	6
DATE LIMITE: 15 FÉVRIER 2007		

JURÉ(S):

Candice Hopkins, Vancouver
 Diana Thorneycroft, Winnipeg
 Teresa Burrows, Thompson
 Edison del Canto, Lethbridge
 Steve Gouthro, Brandon

BÉNÉFICIAIRE(S):

Catherine MacDonald	2 000
Darryn Nimchuk	2 000
Richard Baschak	2 000
Sylvia Matas	2 000

DATE LIMITE: 1^{ER} SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

Alison Norlen, Saskatoon
 Paul Robles, Winnipeg
 Pauline Braun, Winnipeg
 Richard Dyck, Winnipeg
 Annie Martin, Lethbridge

BÉNÉFICIAIRE(S):

Dominika Dratwa	2 000
Karen Wardle	1 995

Subventions pour les films 116 542 \$**Projets de films 6 000 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
4	22 452	1
DATE LIMITE: 15 MARS 2007		

JURÉ(S):

Evan Tapper, Toronto
 Deirdre Logue, Toronto
 Carole O'Brien, Winnipeg
 James Sanders, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Bradford Little	6 000
-----------------	-------

Développement de scénarios de films 12 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
8	48 000	2
DATE LIMITE: 15 MARS 2007		

JURÉ(S):

Evan Tapper, Toronto
 Deirdre Logue, Toronto
 Carole O'Brien, Winnipeg
 James Sanders, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Paula Kelly 6 000

DATE LIMITE: 1^{ER} OCTOBRE 2007

JURÉ(S):

Jeffrey Erbach, Winnipeg
 Gerald Saul, Regina
 Elida Schogt, Toronto

BÉNÉFICIAIRE(S):

Neil McInnes 6 000

Production de films 98 542 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
20	373 542	5
DATE LIMITE: 15 MARS 2007		

JURÉ(S):

Evan Tapper, Toronto
 Deirdre Logue, Toronto
 Carole O'Brien, Winnipeg
 James Sanders, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Jonathan Bland	20 000
Matthew Etches	20 000
Michael Maryniuk	20 000

DATE LIMITE: 1^{ER} OCTOBRE 2007

JURÉ(S):

Jeffrey Erbach, Winnipeg
 Gerald Saul, Regina
 Elida Schogt, Toronto

BÉNÉFICIAIRE(S):

Kevin Nikkel	18 542
Winston W. Moxam	20 000

Subventions pour vidéos 56 000 \$**Projets de vidéos 18 000 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
4	23 100	3
DATE LIMITE: 15 MARS 2007		

JURÉ(S):

Evan Tapper, Toronto
 Deirdre Logue, Toronto
 Carole O'Brien, Winnipeg
 James Sanders, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Brenna George	6 000
Doug Lewis	6 000

DATE LIMITE: 1^{ER} OCTOBRE 2007

JURÉ(S):

Jeffrey Erbach, Winnipeg
Gerald Saul, Regina
Elida Schogt, Toronto

BÉNÉFICIAIRE(S):

Bryan Besant 6 000

Développement de scénarios de vidéos 6 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
1	6 000	1

DATE LIMITE: 15 MARS 2007

JURÉ(S):

Evan Tapper, Toronto
Deirdre Logue, Toronto
Carole O'Brien, Winnipeg
James Sanders, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Erika MacPherson 6 000

Production de vidéos 32 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
7	97 900	2

DATE LIMITE: 15 MARS 2007

JURÉ(S):

Evan Tapper, Toronto
Deirdre Logue, Toronto
Carole O'Brien, Winnipeg
James Sanders, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Collin Zipp 12 000

Rick Fisher 20 000

Subventions aux écrivains de types A, B et C 130 000 \$

Écrivains de type A 87 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
22	213 000	10

DATE LIMITE: 15 MAI, 2007

JURÉ(S):

Elizabeth Philips, Saskatoon
Trevor Cole, Hamilton
Chandra Mayor, Winnipeg
Shane Peacock, Baltimore

BÉNÉFICIAIRE(S):

Deborah Schnitzer 7 000

Diana Brandt 10 000

Eva Wiseman 7 000

Jake MacDonald 10 000

Martha Brooks 10 000

DATE LIMITE: 15 MAI 2007

JURÉ(S):

Jean Babineau, Grand-Barachois
Marie Rocque, Lorette

BÉNÉFICIAIRE(S):

France Adams 10 000

DATE LIMITE: 15 SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

Greg Young-Ing, Penticton
Sandra Birdsell, Regina
Alison Lohans, Regina
Jake MacDonald, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

David H. Elias 10 000

Duncan Thornton 10 000

Margaret Sweatman 10 000

Maurice Mierau 3 000

Écrivains de type B 25 000 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
10	50 000	5

DATE LIMITE: 15 MAI 2007

JURÉ(S):

Elizabeth Philips, Saskatoon
Trevor Cole, Hamilton
Chandra Mayor, Winnipeg
Shane Peacock, Baltimore

BÉNÉFICIAIRE(S):

Ken Kowal 5 000

DATE LIMITE: 15 MAI 2007

JURÉ(S):

Jean Babineau, Grand-Barachois
Marie Rocque, Lorette

BÉNÉFICIAIRE(S):

Louise Renée 5 000

DATE LIMITE: 15 SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

Greg Young-Ing, Penticton
Sandra Birdsell, Regina
Alison Lohans, Regina
Jake MacDonald, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Daria Salamon 5 000

Don Marks 5 000

Simone Hébert Allard 5 000

Écrivains de type C**18 000 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
22	44 000	9
DATE LIMITE: 15 MAI 2007		

JURÉ(S):

Elizabeth Philips, Saskatoon
 Trevor Cole, Hamilton
 Chandra Mayor, Winnipeg
 Shane Peacock, Baltimore

BÉNÉFICIAIRE(S):

Alexandra Merrill	2 000
Katherena Vermette	2 000
Tom Jokinen	2 000

DATE LIMITE: 15 SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

Greg Young-Ing, Penticton
 Sandra Birdsell, Regina
 Alison Lohans, Regina
 Jake MacDonald, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Brenda Sciberras	2 000
Bridget Eyolfson	2 000
Donna Besel	2 000
Hedy Heppenstall	2 000
Jessica Woolford	2 000
Marjorie Deluca	2 000

Subventions majeures - Arts**140 000 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
19	444 221	6
DATE LIMITE: 15 JANVIER 2008		

JURÉ(S):

Robert Archambeau, Winnipeg
 Sam Baardman, Winnipeg
 Rei Hotoda, Winnipeg
 Kitty Scott, Banff
 Sean Virgo, Eastend

BÉNÉFICIAIRE(S):

Films

Noam Gonick	25 000
-------------	--------

Arts visuels

Donald Reichert	25 000
Sarah Johnson	20 000

Lettre & édition

David Bergen	25 000
George Amabile	25 000
Miriam Toews	20 000

Artistes en résidence à Deep Bay**7 241 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
22	16 750	7
DATE LIMITE: 15 DÉCEMBRE 2006		

JURÉ(S):

Bruce Shavers, Brandon
 Daniel Barrow, Winnipeg
 Paul Butler, Winnipeg
 Meira Cook, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Interdisciplinaires

Diana Thorneycroft	700
Edith Regier	200
Kevin deForest	700

Arts visuels

Sarah Klassen	700
Simon Hughes	700
Wanda Koop	1 700

Lettre & édition

Laurie Block	1 200
--------------	-------

Coûts du programme Deep Bay

1 341

Programme-pilote multi-arts**47 500 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
13	115 337	5
DATE LIMITE: 15 SEPTEMBRE 2007		

JURÉ(S):

Darek Dawda, Winnipeg
 Grant Guy, Winnipeg
 Karen Kuzak, Winnipeg
 Diana McIntosh, Winnipeg
 Carole O'Brien, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Joy Collective	10 000
PoorTree	10 000
Riverbank Loan & Savings Company	10 000
Eli Herscovitch	7 500
Michael Petkau	10 000

Répertoire des tournées

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
13	0	10
DATE LIMITE: 1 ^{ER} OCTOBRE 2006		

ÉVALUATEUR(S):

Phoebe Man, Winnipeg
Linda Rogalsky-Tapp, Virden
Danny Schur, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Danse

Jolene Bailie

Musique

Duo à la Carte
Fubuki Daiko Entertainment Inc
Aaron Burnett
Jacques Chénier
Ted Longbottom

Théâtre

Laurie Block

Interdisciplinaires

Inter Visceral Productions
Judy Cook & Swingset
Gérald Laroche

**Subventions de tournées pour individus
et petits ensembles**

14 150 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
4	39 150	3
DATE LIMITE: 1 ^{ER} OCTOBRE 2006		

ÉVALUATEUR(S):

Phoebe Man, Winnipeg
Linda Rogalsky-Tapp, Virden
Danny Schur, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Musique

Fubuki Daiko Entertainment Inc. 6 000
Prairie Debut 6 000

Théâtre

Inter Visceral Productions 2 150

Artistes à l'école

340 396 \$

ÉVALUATEUR(S) :

Roland Bouchard, Winnipeg
Aaron Burnett, Winnipeg
Gerrie Prymak, East St. Paul

Division scolaire Beautiful Plains

4 115 \$

Hazel M. Kellington School
Ofield Williams, Danse

Division scolaire Border Land

8 442 \$

Gretna Elementary
Fubuki Daiko, Musique
Ridgeville Colony School
Margaret Shaw-MacKinnon, Arts littéraires
Rosenfeld Elementary
Mark Cameron, Musique
Ross L. Gray School
Mark Cameron, Musique
West Park School
Fubuki Daiko, Musique

Division scolaire Brandon

13 275 \$

Earl Oxford Middle School
Fubuki Daiko, Musique
Linden Lanes School
Jay Stoller, Interdisciplinaires
Meadows School
Ilse Mohn, Arts visuels
New Era School
Mark Cameron, Musique
O'Kelly School
Ilse Mohn, Arts visuels
Riverview School
Karen Cornelius, Arts visuels
St. Augustine School
Jay Stoller, Interdisciplinaires
Valleyview Centennial School
Ilse Mohn, Arts visuels
Waverly Park School
Judy Cook, Danse

Commission des écoles catholiques

4 684 \$

Holy Cross School
Jay Stoller, Interdisciplinaires
St. Boniface Diocesan High School
Gaile Petursson-Hiley, Danse
St. Emile School
Ilse Mohn, Arts visuels; Ofield Williams, Danse
St. Joseph the Worker School
Brenda Gorlick, Interdisciplinaires

Division scolaire Evergreen

8 099 \$

Arborg Early Middle Years School
Freeze Frame, Films; Jamie Oliviero, Contes
George Johnson Middle School
Randy Guest, Films
Riverton Early Middle Years School
Fubuki Daiko, Musique
Sigurbjorg Stefansson Early School
Daina Leitold, Théâtre
Winnipeg Beach School
Bud Gillies, Arts visuels

Division scolaire Fort La Bosse

11 139 \$

Elkhorn School
Jay Stoller, Interdisciplinaires
Goulter School
Evans Coffie, Interdisciplinaires
Oak Lake Community School
Victoria Prince, Films
Reston Elementary
Laurie Block, Contes
Virden Junior High
Film Roots, Films

Division scolaire Frontier

70 964 \$

Berens River School
Carol Ramsay, Arts visuels;
Ofield Williams, Danse
Brochet School
Anthony Martin, Arts visuels
Cormorant Lake School
Manitoba Theatre for Young People, Théâtre

Cranberry Portage Elementary
Film Roots, Films

Duck Bay School
Sister Dorothy, Musique

Duke of Marlborough School
Film Roots, Films

Gillam School
Carol Ramsay, Arts visuels

Grand Rapids School
Fubuki Daiko, Musique

Helen Betty Osborne Ininiw Edu. Res. Ctrl
Aliza Amihude, Arts visuels;
Robert Christiani & Ilse Mohn, Arts visuels;
Braveheart Storytellers, Contes

Jack River School
Sister Dorothy, Musique

Leaf Rapids Education Centre
Anthony Martin, Arts visuels

Matheson Island School
Kate Ferris, Interdisciplinaires

Mel Johnson School
Karen Cornelius, Arts visuels;
Anthony Martin, Arts visuels

Peonan Point School
Margaret Shaw-MacKinnon, Arts littéraires

Philomene Chartrand School
Judy Cook, Danse

Rorketon School
Gérald Laroche, Arts visuels

Skownan School
Tusia Kozub and Judy Cook, Interdisciplinaires

Stevenson Island School
Stan Lesk, Théâtre

Wanipigow School
Judy Cook, Danse;
Ofield Williams, Danse

Division scolaire Hanover

3 197\$

Mitchell Elementary School
Kate Ferris, Interdisciplinaires

South Oaks Elementary
Leigh-Anne Kehler, Contes

Division scolaire Interlake

5 085\$

Balmoral School
Evans Coffie, Interdisciplinaires

R.W. Bobby Bend School
Evans Coffie, Interdisciplinaires

Stonewall Centennial School
Stan Lesk, Théâtre

Stony Mountain Elementary
Margaret Shaw-MacKinnon, Arts littéraires

Teulon Elementary
Evans Coffie, Interdisciplinaires

Division scolaire Lakeshore

2 292\$

Fisher Branch Early Years School
Victoria Prince, Films

Inwood School
Jay Stoller, Interdisciplinaires

Division scolaire Lord Selkirk

4 267\$

École Bonaventure
Evans Coffie, Interdisciplinaires

Mapleton School
Marianne Gopalkrishna, Arts visuels

Ruth Hooker School
Evans Coffie, Interdisciplinaires

William S. Patterson School
Evans Coffie, Interdisciplinaires

Division scolaire Louis Riel

9 100\$

Archwood School
Mark Cameron, Musique

Collège Béliveau
Stan Lesk, Théâtre

École Van Belleghem
Freeze Frame, Films

Frontenac School
Fubuki Daiko, Musique;
Bud Gillies, Arts visuels

Highbury School
Leigh-Anne Kehler, Contes

Lavallée School
Mark Cameron, Musique;
Freeze Frame, Films

Niakwa Place School
Ofield Williams, Danse

Nordale School
Manitoba Theatre for Young People, Théâtre
Windsor School
Manitoba Theatre for Young People, Théâtre

Division scolaire Mountain View 13 025\$

École MacNeill
Ilse Mohn, Arts visuels
Goose Lake High
Evans Coffie, Interdisciplinaires
Grandview School
Jay Stoller, Interdisciplinaires
Henderson Elementary
Kate Ferris, Interdisciplinaires
Lt. Col. Barker VC School
Len Udow, Musique
Mountain View School
Len Udow, Musique
Smith-Jackson School
Karen Cornelius, Arts visuels

Division scolaire Mystery Lake 13 244\$

Chief Charles Thomas Audy Memorial School
Anthony Martin, Arts visuels
Juniper School
Judy Cook, Danse
Wapanohk-Eastwood Community School
Jamie Oliviero, Contes
Westwood Elementary
Daina Leitold, Théâtre

Division scolaire Park West 15 054\$

Binscarth Elementary
Anthony Martin, Arts visuels
Birtle Collegiate
Daina Leitold, Théâtre
Hamiota Collegiate
Aliza Amihude, Arts visuels
Inglis Elementary
Karen Cornelius, Arts visuels
Kenton School
Stan Lesk, Théâtre
Major Pratt School
Mark Cameron, Musique

Miniota School
Jay Stoller, Interdisciplinaires
Rossburn Elementary
Leigh-Anne Kehler, Contes
Strathclair Community School
Stan Lesk, Théâtre;
Christopher Sigurdson, Théâtre

Division scolaire Pembina Trails 16 256\$

Bairdmore School
Laurie Block, Contes
Chancellor Elementary
Jamie Oliviero, Contes
Dalhousie School
Manitoba Theatre for Young People, Théâtre
École St. Avila
Karen Cornelius, Arts visuels
Oakenwald School
Jay Stoller, Interdisciplinaires
R.H.G. Bonnycastle School
Fubuki Daiko, Musique
Ralph Maybank School
Victoria Prince, Films
River West Park School
Evans Coffie, Interdisciplinaires
Royal School
Ilse Mohn, Arts visuels
Ryerson Elementary
Kate Ferris, Interdisciplinaires
Whyte Ridge Elementary
Jamie Oliviero, Contes

Division scolaire Pine Creek 4 963\$

Austin Elementary
Karen Cornelius, Arts visuels
Gladstone Elementary
Manitoba Theatre for Young People, Théâtre
MacGregor Collegiate
Bud Gillies, Arts visuels

Division scolaire Prairie Rose 1 251\$

Graysville School
Victoria Prince, Films
Roland Elementary
Jamie Oliviero, Contes

Division scolaire Prairie Spirit	6 643 \$	Tanner's Crossing School Casimiro Nhussi, Interdisciplinaires	
Cartwright School Stan Lesk, Théâtre			
Glenboro School Daina Leitold, Théâtre			
Manitou Elementary Stan Lesk, Théâtre			
Treherne Elementary Stan Lesk, Théâtre			
Division scolaire Red River Valley	6 119 \$		
École Heritage Immersion Fubuki Daiko, Musique; Bud Gillies, Arts visuels			
École Saint-Malo School Mark Cameron, Musique; Sister Dorothy, Musique			
Starbuck School Evans Coffie, Interdisciplinaires			
Division scolaire River East - Transcona	9 100 \$		
Angus McKay School Jay Stoller, Interdisciplinaires			
Bird's Hill School Film Roots, Films			
Dr. F.W.L. Hamilton School Bud Gillies, Arts visuels			
Emerson Elementary Bud Gillies, Arts visuels			
Harold Hatcher School Bud Gillies, Arts visuels			
Joseph Teres School Christopher Sigurdson, Théâtre			
Neil Campbell School Fubuki Daiko, Musique			
Polson School Len Udow, Musique			
Division scolaire Rolling River	5 159 \$		
Douglas Elementary Ilse Mohn, Arts visuels			
Erickson Elementary Kate Ferris, Interdisciplinaires			
Forrest Elementary Ofield Williams, Danse			
Division scolaire St. James Assiniboia	5 434 \$		
George Waters Middle School Laurie Block, Contes			
Stevenson School Len Udow, Musique			
Division scolaire Seine River	6 087 \$		
Arborgate School Kate Ferris, Interdisciplinaires; Len Udow, Musique			
École Lorette Immersion Ofield Williams, Danse			
École Saint-Norbert Immersion Fubuki Daiko, Musique			
La Salle School Sister Dorothy, Musique			
Ste. Anne Elementary School Evans Coffie, Interdisciplinaires			
Division scolaire Seven Oaks	9 802 \$		
Arthur E. Wright Community School Kate Ferris, Interdisciplinaires			
École Riverbend Community School Jamie Oliviero, Contes			
Governor Semple School Bud Gillies, Arts visuels			
Margaret Park School Mark Cameron, Musique			
Seven Oaks Middle School Bud Gillies, Arts visuels			
Victory School Jamie Oliviero, Contes			
West St. Paul School Marianne Gopalkrishna, Arts visuels			
Division scolaire Southwest Horizon	3 039 \$		
Deloraine Collegiate Jon Ted Wynne, Théâtre			
Melita School Brenda Gorlick, Interdisciplinaires			

Division scolaire Sunrise	21 887\$	Division scolaire Whiteshell	2 524\$
Anola School Stan Lesk, Théâtre		F.W. Gilbert School Jay Stoller, Interdisciplinaires	
Beausejour Early Years School Jay Stoller, Interdisciplinaires		Pinawa Secondary School Maurice Mierau, Arts littéraires	
Centennial School Fubuki Daiko, Musique			
École Dugald School Ilse Mohn, Arts visuels; Randy Guest, Films		Division scolaire Winnipeg	22 267\$
Gross Colony School Kate Ferris, Interdisciplinaires		Andrew Mynarski V.C. School Film Roots, Films	
Lac du Bonnet Senior Anthony Martin, Arts visuels		Carpathia School Leigh-Anne Kehler, Contes	
Reynolds Elementary Christopher Sigurdson, Théâtre		Champlain School Evans Coffie, Interdisciplinaires	
Springfield Collegiate Kate Ferris, Interdisciplinaires		Clifton School Manitoba Theatre for Young People, Théâtre	
Whitemouth School Jay Stoller, Interdisciplinaires		Gladstone School Bud Gillies, Arts visuels	
		Isaac Brock School Marianne Gopalkrishna, Arts visuels	
Division scolaire Swan Valley	9 473\$	Kent Road School Anthony Martin, Arts visuels	
Benito School Marianne Gopalkrishna, Arts visuels		Lord Selkirk School Len Udow, Musique	
École Swan River South School Jamie Oliviero, Contes		Montrose School Marianne Gopalkrishna, Arts visuels	
Heyes Elementary Laurie Block, Contes		River Elm School Freeze Frame, Films; Victoria Prince, Films	
Minitonas Early Years School Mark Cameron, Musique		Riverview School Brenda Gorlick, Interdisciplinaires	
Taylor Elementary School Leigh-Anne Kehler, Contes		Robert H. Smith School Margaret Shaw-MacKinnon, Arts littéraires	
		Rockwood School Randy Guest, Films; Jay Stoller, Interdisciplinaires	
Division scolaire Turtle Mountain	1 451\$	Sargent Park School Len Udow, Musique	
Minto School Margaret Shaw-MacKinnon, Arts littéraires		Sisler High Margaret Shaw-MacKinnon, Arts littéraires	
		St. John's High Maurice Mierau, Arts littéraires	
Division scolaire Turtle River	1 481\$		
Ste. Rose School Judy Cook, Danse		Wolseley School Jamie Oliviero, Contes	
Division scolaire Western	1 275\$		
Minnewasta School Jamie Oliviero, Contes			

Division scolaire Winnipeg – Centre-ville **2 600\$**

Gordon Bell High
Margaret Shaw-MacKinnon, Arts littéraires

Sister MacNamara School
Ofield Williams, Danse

Écoles gérées par des conseils de bande **15 169\$**

Abbalak Thunderswift Memorial School
Karen Cornelius, Arts visuels

Anicinabe Community School
Sister Dorothy, Musique

George Saunders Memorial School
Freeze Frame, Films

Otter Nelson River
Anthony Martin, Arts visuels

Coûts de l'année précédente **2 434\$**

AIS projets spéciaux **11 347\$**

Prix de distinction **30 000 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
12	360 000	1
DATE LIMITE: 15 DÉCEMBRE 2007		

ÉVALUATEUR(S):

Patti Caplette, Winnipeg
Shirley Elias, Winnipeg
Jim Hiscott, Winnipeg
Geneviève Pelletier, Winnipeg
Carmen Robertson, Regina
Danny Schur, Winnipeg
Diana Thorneycroft, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Dr. Robert Turner **30 000**

Subventions pour occasions spéciales 86 500 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
44	383 120	11
DATE LIMITE: 15 MAI 2007		

JURÉ(S):

Lise Gaboury, Winnipeg
 Val Klassen, Winnipeg
 KC Adams, Winnipeg
 Gerry Atwell, Winnipeg
 Geoffrey Devenney, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Sarasvati Dramatic Theatre Production & Repertory	7 000
Winnipeg Films Group Inc.	9 000
Art City	9 000

DATE LIMITE: 15 SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

Claire Marchand, Winnipeg
 Laurie Block, Brandon
 Karla Ferguson, Winnipeg
 Dana Kletke, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Pemmican Publications Inc.	3 000
Winnipeg International Writers' Festival	7 180
Art Gallery of Southwestern Manitoba	7 820
Shakespeare in the Ruins Inc.	9 500
Manitoba Chamber Orchestra Inc.	10 000

DATE LIMITE: 15 JANVIER 2008

JURÉ(S):

Gaile Petursson-Hiley, Winnipeg
 KC Adams, Winnipeg
 Robyn Maharaj, Winnipeg
 Rita Menzies, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Camerata Nova	10 000
Manitoba Printmakers' Association	5 000
Association of Manitoba Book Publishers Inc.	5 000

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
1	4 000	1

BÉNÉFICIAIRE(S):

Association of Manitoba Book Publishers Inc.	4 000
--	-------

Subventions aux individus pour occasions spéciales

37 251 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
16	89 451	8
DATE LIMITE: 15 MAI 2007		

JURÉ(S):

Lise Gaboury, Winnipeg
 Val Klassen, Winnipeg
 KC Adams, Winnipeg
 Gerry Atwell, Winnipeg
 Geoffrey Devenney, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Interdisciplinaires

National Indigenous Media Arts Coalition	5 000
--	-------

Musique

Fubuki Daiko Entertainment Inc.	5 000
---------------------------------	-------

Arts visuels

Wanda Koop	5 000
------------	-------

DATE LIMITE: 15 SEPTEMBRE 2007

JURÉ(S):

Claire Marchand, Winnipeg
 Laurie Block, Brandon
 Karla Ferguson, Winnipeg
 Dana Kletke, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Danse

Treasure Waddell	4 251
------------------	-------

Musique

Harrington/Loewen Duo	5 000
-----------------------	-------

DATE LIMITE: 15 JANVIER 2008

JURÉ(S):

Gaile Petursson-Hiley, Winnipeg
 KC Adams, Winnipeg
 Robyn Maharaj, Winnipeg
 Rita Menzies, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Danse

Claire Marchand	5 000
-----------------	-------

Vidéos

Sam Vint	3 000
----------	-------

Lettre & édition

Victor Enns	5 000
-------------	-------

Programmes des arts autochtones 84 082 \$**Voyages et perfectionnement professionnel pour artistes autochtones 9 134 \$****Musique 4 193**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
6	6 360	5

BÉNÉFICIAIRE(S):

Lawrence Houle	1 500
James Campbell	490
Tracy Bone	490
Clyde Roulette	463
Andrew Balfour	1 250

Films 861

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
1	861	1

BÉNÉFICIAIRE(S):

Darryl Nepinak	861
----------------	-----

Arts visuels 3 480

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
4	6 230	3

BÉNÉFICIAIRE(S):

Linus Carl Woods	1 500
Nicole Nixon	730
KC Adams	1 250

Interdisciplinaires 600

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
1	1 293	1

BÉNÉFICIAIRE(S):

Myrelene Ranville	600
-------------------	-----

Développement creative des arts autochtones 74 948 \$

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
18	129 776	10

DATE LIMITE: 30 JUIN 2007

JURÉ(S):

Michael Meeches, Winnipeg
Yvette Nolan, Toronto
Alfred Young Man, Buena Vista

BÉNÉFICIAIRE(S):

Musique

Curtis (Shingoose) Jonnie	7 500
---------------------------	-------

Théâtre

Melanie Brouzes	7 500
-----------------	-------

Vidéos

Lorne Goulet	7 450
--------------	-------

Arts visuels

Carmen Hathaway 7 498

Grant Anderson 7 500

Lettres et édition

Deborah Delaronde-Falk 7 500

DATE LIMITE: 30 NOVEMBRE 2007

JURÉ(S):

Lita Fontaine, Winnipeg
Vince Fontaine, Winnipeg
Louise Halfe, Saskatoon

BÉNÉFICIAIRE(S):

Musique

Dominique Reynolds 7 500

Arts visuels

Chris Larsen 7 500

Scott Stephens 7 500

Interdisciplinaires

Ted Longbottom 7 500

Formation et perfectionnement des arts autochtones avec mentor

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
2	9 600	0

DATE LIMITE: 30 JUIN 2007

JURÉ(S):

Michael Meeches, Winnipeg
Yvette Nolan, Toronto
Alfred Young Man, Buena Vista

Gestion & gouvernance**58 030 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
10	73 030	8
DEADLINES: 15 MARS 2007 / 1 ^{ER} AVRIL 2007 / 15 AVRIL 2007		

JURÉ(S):

Val Klassen, Winnipeg
 KC Adams, Winnipeg
 Gerry Atwell, Winnipeg
 Geoffrey Devenney, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Musique

Manitoba Opera Association Inc.	5 530
Winnipeg Singers	7 500

Théâtre

Le Cercle Molière Inc.	7 500
------------------------	-------

Arts visuels

Art Gallery of Southwestern Manitoba	7 500
Plug In Inc.	7 500
Winnipeg Film Group Inc.	7 500

Lettres & édition

Prairie Fire Press Inc.	7 500
-------------------------	-------

DATE LIMITE: 1^{ER} DÉCEMBRE 2007

ÉVALUATEUR(S):

Rhonda Bailey, Lantzville
 Rolf Maurer, Vancouver
 Stefan Psenak, Gatineau

BÉNÉFICIAIRE(S):

Lettres & édition

Association of Manitoba Book Publishers Inc.	7 500
--	-------

Artistes en résidence dans la communauté**70 115 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
22	202 513	10
DATE LIMITE: 1 ^{ER} AVRIL 2007		

ÉVALUATEUR(S):

Darryl Nepinak, Skownan
 Laurence Véron, Winnipeg
 Heather Bishop, Woodmore
 Daphne Enns, Winnipeg
 Alan Lacovetsky, St. Andrews

BÉNÉFICIAIRE(S):

Musique

Grace General Hospital	5 000
L'hôpital général Saint-Boniface	5 000
Victoria General Hospital	5 000

Films

Gimli Film Festival	2 965
---------------------	-------

Vidéos

Crossing Communities Art Project Inc.	8 500
---------------------------------------	-------

Arts visuels

Spence Neighbourhood Association	8 500
----------------------------------	-------

DATE LIMITE: 1^{ER} OCTOBRE 2007

JURÉ(S):

Walter Forsberg, Winnipeg
 Heidi Harms, Winnipeg
 Chris Larsen, Carman
 Christian Perron, Winnipeg
 Dominique Reynolds, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Musique

CKUW 95.9 FM (Winnipeg Campus/Community Radio)	8 500
Jazz Winnipeg Inc.	8 500

Interdisciplinaires

Creative Retirement Manitoba	8 150
The Pas Committee for Women in Crisis Inc.	10 000

Accès et liaisons communautaires**89 850 \$**

DEMANDES	MONTANT DEMANDÉ	SUBVENTIONS
31	173 075	19
DATE LIMITE: 1 ^{ER} AVRIL 2007		

Projets spéciaux**50 000 \$****GénieArts****30 000 \$****Initiative en éducation artistique****20 000 \$**

ÉVALUATEUR(S):

Darryl Nepinak, Skownan
 Laurence Véron, Winnipeg
 Heather Bishop, Woodmore
 Daphne Enns, Winnipeg
 Alan Lacovetsky, St. Andrews

BÉNÉFICIAIRE(S):

Artisans

Anne Elsie Buck 3 000
 Igor Kornilov 3 000

Arts visuels

Artbeat Studio Inc. 8 000
 Red Road Lodge 7 500
 Chris Johnson 1 500
 Victoria Stone 2 500

Interdisciplinaires

St. Matthews - Maryland Community Ministry 6 500
 Kelvin Free 3 000

DATE LIMITE: 1^{ER} OCTOBRE 2007

JURÉ(S):

Walter Forsberg, Winnipeg
 Heidi Harms, Winnipeg
 Chris Larsen, Carman
 Christian Perron, Winnipeg
 Dominique Reynolds, Winnipeg

BÉNÉFICIAIRE(S):

Musique

Chamber Orchestra Without Borders (MUSAIC) 7 500
 Flin Flon Community Choir 7 500
 Manitoba Audio Recording Industry Association Inc. 7 500

Théâtre

Marie Annharte Baker 4 600

Artisans

Manitoba Prairie Quilters 3 750
 Catherine Orr 5 000

Arts visuels

Canadian Dimension Magazine 7 500
 Durga de Silva 2 500
 Jacqueline Harris 2 500

Lettres & édition

Richard Foster 2 500

Interdisciplinaires

Conseil jeunesse provincial inc. 4 000

